



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Index. A 346 / S 164

- 1 La France aux pieds du S. Sacrement.
2 Les merveilles de Ste-Anne-d'Auray.
3 Le tiers-ordre de St François.
-

BIBLIOTHÈQUE

" Les Fontaines "

S J

60 - CHANTILLY

LA FRANCE

AU PIED DU SAINT-SACREMENT

PAR

Mgr DE SÉGUR

14^e ÉDITION

Considérablement augmentée



PARIS

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

112, RUE DE RENNES, 112
1886

Traduction et reproduction réservées

LA FRANCE

AU PIED DU SAINT-SACREMENT

I

La France et le Saint-Sacrement.

Les traditions de la France chrétienne sont aussi oubliées qu'admirables. La foi a, pendant de longs siècles, enrichi avec une fécondité incomparable cette terre privilégiée, cette nation essentiellement catholique et vaillante, dont les destinées sont si étroitement liées à celles de l'Eglise. Nulle part peut-être les trois grands objets de la piété catholique, la Papauté, la Sainte-Vierge et le Saint-Sacrement, n'ont reçu un culte plus généreux, plus universel, plus splendide qu'en France. Nos villes et nos campagnes étaient peuplées de

florissants monastères; notre sol était défri-ché et fertilisé par des Religieux de tout Or-dre; nos institutions publiques avaient été conçues et étaient fidèlement gardées par le zèle de nos Evêques, et nos rois s'honoraient, devant Dieu et devant le monde tout entier, du glorieux titre de « sergents du Christ et de fils aînés de l'Eglise ».

Si le dévouement au Vicaire de JÉSUS-CHRIST et à la cause de la foi semblait être le premier apanage de notre vieille France, l'amour du Saint-Sacrement et de la Sainte-Vierge MARIE en était comme l'âme, comme le cœur.

Nous trouvons un témoignage irrécusable de cet amour extraordinaire de la France chrétienne pour le très-saint Sacrement, au commencement du treizième siècle, dans la vie de saint François d'Assise. En 1216, lorsqu'il partagea le monde entre les premiers Frères-Mineurs, saint François se réserva pour lui-même la ville de Paris. et ce qu'on appelait alors la France proprement dite. Et comme on lui en demandait la raison : « C'est, répondit-il, qu'en ce pays le Saint-Sacrement de l'autel est plus honoré et aimé qu'en aucun autre lieu du monde. »

Cette piété véritablement nationale de la France, et tout particulièrement de Paris envers la sainte Eucharistie fut encore développée, cinquante ans après, par l'institution de la Fête du très-saint Sacrement, que l'Eglise doit à l'initiative d'un Pape français, Urbain IV, de sainte mémoire.

Notre France fut ainsi la terre eucharistique par excellence, jusqu'à l'invasion du calvinisme.

II

Comment nos belles traditions eucharistiques ont été altérées.

C'est en France que s'étaient élevés, au milieu du onzième siècle, les premiers blasphèmes contre le Sacrement de l'autel. Bérenger, Archidiacre d'Angers, avait nié la présence réelle. Son erreur fut aussitôt réprouvée par plusieurs conciles et par le grand Pape saint Léon IX, lui aussi, Français de naissance. Cette première attaque, qui fut éphémère, produisit le redoublement de foi, de piété et

de ferveur que constatait le séraphique saint François; et les fureurs sacrilèges des Albigeois qui, au treizième siècle, s'attaquèrent à l'adorable Eucharistie, non moins qu'à la Papauté, ne purent enrayer cet élan de foi et d'amour.

Mais il n'en fut pas ainsi trois siècles plus tard, lorsque les premiers sectaires protestants envahirent notre catholique patrie, suscitant les guerres de religion, brûlant plus de mille églises, violant le Saint-Sacrement avec des raffinements d'impiété absolument diaboliques, le jetant en pâture aux chiens et aux pourceaux, massacrant les prêtres et les Religieux. Ils finirent par obtenir droit de cité; et dès lors, une guerre intestine, qui n'a point cessé, battit en brèche, avec tout l'acharnement de l'hérésie, le dogme révélé et le culte du Saint-Sacrement.

Le jansénisme vint à son tour, plus rusé, plus perfide que le calvinisme. Sous prétexte de sainteté et d'austérité, il ferma le confessionnal et le Tabernacle, en rendant impossible la sainte Communion. Privées de la Communion, les populations perdirent peu à peu la sève de la vie chrétienne, le sens catholique, l'esprit de foi au Saint-Sacrement;

et nos églises, si vivantes jusqu'alors, devinrent froides et désertes.

Le voltairianisme et la Révolution consommèrent le crime; la déesse Raison monta sur les autels; les églises furent profanées, pillées, vendues à l'encan. La Messe fut interdite sous peine de mort; les prêtres, les Evêques mis hors la loi.

Aujourd'hui, ce sont les sociétés secrètes qui, par toute la terre, mais surtout dans les pays catholiques, ont hérité des fureurs anti-eucharistiques des anciens sectaires. Il n'est presque point de province, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Autriche, où, dans leurs antres véritablement sataniques, les sociétés secrètes ne violent le Saint-Sacrement, le profanant par toutes sortes d'horribles sacrilèges. Ajoutez à cela l'incrédulité chaque jour croissante des masses, les moqueries, les sacrilèges secrets et, dans mille endroits, l'oubli lamentable du devoir pascal, de la Messe et du culte dû au Dieu du Tabernacle.

C'est donc, depuis trois ou quatre siècles, un déluge de plus en plus universel de blasphèmes, d'ingratitude, d'attentats de tout genre.

III

**Comment nous pouvons et devons
ressusciter nos saintes traditions,
au moyen des pèlerinages.**

Il faut de toute nécessité réparer ces attentats ; sans cela, nous sommes perdus.

Depuis vingt-cinq ou trente ans, la grande coupable qui a mis le feu aux quatre coins de l'Europe, la France s'est mise à l'œuvre et a commencé le magnifique travail de la réparation. Avec les grandes Œuvres de foi, de zèle et de miséricorde, qui ont surgi de son sein et dont l'influence s'est fait aussitôt ressentir dans le monde entier, le culte privé et public du Saint-Sacrement a vigoureusement refléuri, et ce que l'on croyait mort à tout jamais a reparu plein de sève et de vie. Chaque année, le nombre des hommes augmente dans nos églises ; dans les grandes villes principalement, les confessions et les communions se multiplient ; le respect humain s'en va, et nos belles fêtes d'autrefois semblent vouloir revenir.

Des Œuvres admirables d'adoration et de prière, des Associations réparatrices sont nées, comme par enchantement, du sol français; une seule d'entre elles, *la Communion réparatrice*, qui cependant compte peu d'années d'existence, présente *chaque matin*, à la justice et à la miséricorde divines, un faisceau de plus de *cent mille* communions. Quelle merveille! et quel sujet d'espérance!

Mais il reste encore beaucoup à faire. Les pèlerinages, les grands et merveilleux pèlerinages qui ont suivi nos désastres publics, ont fait faire un pas immense à l'œuvre de la réparation nationale. C'est la Sainte-Vierge qui a voulu ouvrir cette ère nouvelle de résurrection et de salut. Du fond de la grotte de Lourdes, du haut de la montagne de la Salette, du sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, de celui de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de quantité d'anciens sanctuaires qui semblaient oubliés, la Mère de Dieu, la Reine immaculée de la France, la Mère des miséricordes a tout à coup attiré à elle le cœur de ses enfants prodigues; et la France étonnée a fait entendre, du nord au midi, de l'orient au couchant, des chants de pénitence, des cris de foi, d'amour, de piété

I.

catholique, interrompus depuis des siècles.

Le Sacré-cœur est venu couronner cet élan national, et lui imprimer une sorte de caractère viril qu'il n'avait point encore. Toutes nos provinces, les unes après les autres, se sont donné rendez-vous au sanctuaire de Paray-le Monial, lui aussi, presque oublié jusqu'alors, pour ne pas dire inconnu; et, on peut bien le dire, c'est le peuple de la vraie France, qui a jeté au ciel et à la terre ce grand cri désormais impérissable : « Pitié, mon DIEU ! Pitié ! »

IV.

Admirable caractère de nos pèlerinages.

Ces grands pèlerinages, non-seulement approuvés, mais bénis, mais encouragés par le Souverain-Pontife et par nos vénérables Evêques, ont été et sont encore un véritable événement, dont personne ne se dissimule la portée. C'est la France catholique qui ressuscite et qui se lève; c'est la France pénitente qui, se réveillant enfin sous les coups de ton-

nerre de son Dieu, demande pardon et sent le besoin de pleurer publiquement ses fautes publiques, comme la pauvre Madeleine aux pieds de Jésus.

Les attentats antieucharistiques appellent un complément, ou, si on l'aime mieux, une forme nouvelle de cette expiation publique. C'est directement vers la très-sainte Eucharistie qu'il faut tourner nos regards, nos cœurs et nos pas. Nos pèlerinages réparateurs ne doivent pas se contenter du béni sanctuaire de Paray-le-Monial, des sanctuaires de Lourdes et de la Salette; ils doivent s'étendre à tous les sanctuaires eucharistiques. C'est là que nous irons chercher, trouver, adorer, implorer le Sacré-Cœur; et loin de s'amoindrir, l'œuvre incomparable, commencée à Paray-le-Monial, va se développer et comme se ramifier par toute la France, au moyen des pèlerinages eucharistiques.

Que nos grands sanctuaires de Paray, de Lourdes, de la Salette, de Notre-Dame de Chartres, de Notre-Dame des Victoires, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Sainte-Anne d'Auray, ne craignent point la concurrence : les pèlerinages eucharistiques ne seront guère que des pèlerinages locaux, attirant les pays

circonvoisins, sans ébranler le reste de la France. En apprenant aux gens à affronter quelques fatigues pour le service de DIEU et l'expiation nationale, ils prépareront, bien loin de les entraver, les grands pèlerinages auxquels tous les catholiques de France sont hautement conviés. Tel, qui, cette année-ci, se décidera tout au plus à entreprendre un de ces pèlerinages locaux, voudra, l'année prochaine, se joindre aux multitudes pieuses qui, d'un bout de la France à l'autre, s'en vont, pénitentes et joyeuses, à Lourdes, à Paray-le-Monial, à la Salette. Les petits pèlerinages initieront aux grands; et, à leur tour, les grands alimenteront les petits. Le Sacré-Cœur et la Sainte-Vierge nous pousseront au Saint-Sacrement; et le Saint-Sacrement nous renverra aux grands sanctuaires de la Sainte-Vierge et du Sacré-Cœur.

Donc, que la France catholique se lève, la France de JÉSUS-CHRIST, la France du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur, la France de la Sainte-Vierge et du Pape! Que par une supplication immense, publique, vraiment nationale, elle obtienne miséricorde pour la France coupable, pour la France qui ne veut plus prier, aimer, adorer! Qu'elle porte enfin

au Seigneur dans l'Eucharistie les vœux qu'elle lui a refusés trop longtemps !

Et qu'elle les lui porte à la face du soleil, en plein jour, en plein air. A des crimes publics et nationaux, il faut, absolument des expiations publiques et nationales ; la prière privée ne suffit plus.

Les pèlerinages, surtout les grands, sont une inspiration providentielle, destinée à ressusciter la patrie ensevelie, étouffée depuis près de deux siècles sous le poids des scandales publics de toute nature : révoltes politiques et sociales contre le Saint-Siège, outrages publics à la foi et à la Religion, affreux blasphèmes des voltairiens, sacrilèges secrets et publics des francs-maçons et des autres sociétés secrètes, révolutions et négations de toute autorité, échafauds sanglants de la Terreur, destructions impies des révolutionnaires et des communards, licences des journaux et des livres, adoration de toutes les fausses libertés, empoisonnement systématique de la jeunesse, détestables tolérances légales de l'athéisme, de l'hérésie et du vice, complicité de nos gouvernements avec les ennemis les plus acharnés de l'église, oppression et entraves de toutes sortes aux saintes

expansions de l'autorité et de la liberté catholiques.

Il faut, par de grands courants d'air pur, assainir l'atmosphère profanée de notre France; il faut que toutes nos provinces puissent entendre nos beaux cantiques de pénitence; il faut qu'elles voient nos pieuses multitudes, défilant les unes après les autres, fières de leur foi, pleines d'espérance et de joie, traversant la France en tout sens, non pour aller faire des démonstrations politiques, comme le disent, sans en croire un mot, d'ineptes journalistes et certains députés impies, mais pour aller s'agenouiller dans les sanctuaires du Cœur de JÉSUS-CHRIST, du Sacrement de JÉSUS-CHRIST, de la Mère de JÉSUS-CHRIST, pour aller recevoir avec paix et amour le Corps de JÉSUS-CHRIST, et prier humblement pour le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et pour la nation de JÉSUS-CHRIST, pour la France.

Oh! que tout le monde comprenne donc le sens magnifique de nos pèlerinages! Et qu'une piété étroite ne se permette plus de les critiquer.

V.

Le Sacré-Cœur dans le Saint-Sacrement.

Le Sacré-Cœur de Jésus est réellement et substantiellement présent sous les voiles eucharistiques. Il fait, en effet, partie de l'adorable humanité du Sauveur, et là où est cette humanité sainte, là est le Sacré-Cœur. Au pied du Tabernacle, nous sommes devant le Sacré-Cœur; dans la sainte Communion, nous recevons en nous le Sacré-Cœur. Par le Saint-Sacrement, ce mystère délicieux et sublime du Cœur sacré de Jésus devient une réalité *pratique*, accessible à tous les chrétiens, présent sur tous les autels.

Aussi est-ce dans l'Eucharistie que Notre-Seigneur a voulu manifester pour la première fois, à Paray-le-Monial, le mystère de son Sacré-Cœur. Le Saint-Sacrement était exposé sur l'autel de la Visitation, et la Bienheureuse Marguerite-Marie était occupée à l'adorer, lorsque Jésus, déchirant les voiles qui le cachaient à la terre, lui apparut sur l'autel,

tout resplendissant de lumière. Il lui dit, en lui montrant son Cœur tout embrasé des flammes du divin amour : « *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. Pour toute reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par les mépris, les irrévérences, les sacrilèges et la froideur qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour.* » Et il ajouta que c'était précisément à cause de cela, « *pour réparer les indignes traitements qu'il a reçus pendant le temps qu'il a été exposé sur les autels,* » qu'il désirait l'institution de la fête du Sacré-Cœur et demandait tout spécialement une communion réparatrice le premier vendredi de chaque mois.

C'est donc Notre-Seigneur lui-même qui nous invite à ne point séparer, dans nos réparations soit publiques, soit privées, le culte du Saint-Sacrement, et celui du Sacré-Cœur. C'est lui, l'inspirateur du mouvement de résurrection, qui nous permet de tant espérer pour notre France, c'est lui-même qui nous dit aujourd'hui : « *Venez tous à moi, venez à mon Sacrement. C'est là que vous trouverez mon divin Cœur, abîme de miséricorde, source de vie, foyer de lumière et d'amour.* »

Écoutons son appel ; et par de nombreux

et solennels pèlerinages, qui ne sont, après tout, que de grandes processions, par des adorations et des réparations publiques, aussi bien que par différentes communions et des actes multipliés de piété individuelle; répondons cette année aux nécessités de l'Eglise et de la patrie, en même temps qu'à ce cri d'amour sorti des lèvres divines de Jésus : *« J'ai une soif ardente d'être honoré et aimé des hommes dans le Saint-Sacrement. »*

Allons à Jésus, allons à son Sacré-Cœur. Allons, allons tous à son grand Sacrement!

VI

Les sanctuaires eucharistiques, objet principal de nos pèlerinages réparateurs.

Certes Notre-Seigneur est aussi parfaitement présent dans le Tabernacle de la moindre de nos églises de campagne que dans ces célèbres sanctuaires qui attirent à si juste titre les regards des multitudes par le souvenir de quelque miracle eucharistique. Néanmoins, dans ces sanctuaires providentiellement choi

sis par le DIEU du Saint-Sacrement pour y faire éclater davantage et la vérité de sa présence réelle et la toute-puissance de son amour, le Sauveur attend évidemment de nous des adorations spéciales ; et c'est pour cela que, sans négliger en aucune sorte les modestes églises où nous avons l'habitude d'aller prier chaque jour, rien n'est plus naturel, plus utile, plus convenable que d'aller en pèlerinage à tel ou tel sanctuaire privilégié du Saint-Sacrement, et de ranimer ainsi, par des actes extraordinaires de piété, notre piété ordinaire.

Le sol de notre France catholique se trouve comme parsemé de ces sanctuaires miraculeux. Il faudrait, pour les énumérer tous, connaître à fond l'histoire et les traditions de chacun de nos diocèses. On en a compté plus de cinquante. Cette année surtout, ce serait un beau service à rendre aux âmes pieuses, que de rechercher et de mettre en lumière ces précieux souvenirs, soit au moyen des *Semaines religieuses*, soit par de petites publications locales qui susciteraient sans aucun doute beaucoup de pèlerinages locaux, plus accessibles à la masse des fidèles, que les grands pèlerinages lointains. Dans le nom-

bre, il en est cependant quelques-uns qui brillent d'un si vif éclat, qu'ils s'imposent pour ainsi dire à la vénération de tous.

Avant de les rapporter ici, je tiens à constater que notre beau sanctuaire de Paray-le-Monial semble devoir toujours conserver le premier rang, non-seulement parce qu'il manifeste avec plus d'évidence l'intime union du Sacré-Cœur de Jésus avec le très-saint Sacrement de l'autel, mais encore parce que le Saint-Esprit « qui souffle où il veut », comme parle l'Évangile, attire sans contredit de ce côté et les âmes et les peuples avec une puissance aussi irrésistible que suave.

Commençons par le plus ancien de nos grands miracles eucharistiques. Il s'est passé dans la ville de Bourges, au commencement du treizième siècle, dans les premières années du règne de saint Louis, et deux ou trois ans à peine après la mort de saint François d'Assise.

VII

Le miracle de Bourges.

Saint Antoine de Padoue, le premier Saint de l'Ordre des Frères-Mineurs qui ait été canonisé après saint François, remplissait l'Italie et le midi de la France du bruit de ses miracles. Il combattait avec une telle puissance l'hérésie des Albigeois, que, de son vivant même, on l'avait surnommé le marteau des hérétiques. Prédécesseurs des protestants, les Albigeois niaient entre autres la présence réelle, et remplissaient la France de crimes sans nom, d'incendies, de meurtres, de sacrilèges. Chassés du Midi par les prédications et les miracles de saint Dominique et par les armes du célèbre Simon de Montfort, ils s'étaient rejetés sur le centre de la France, et la ville de Bourges, entre plusieurs autres, retentissait de leurs blasphèmes contre Notre-Seigneur et le sacrement de son amour. A leur tête était un certain Zacharie Guial, d'origine juive, que ses richesses rendaient fort influent.

C'était en 1227. Depuis environ trois ans, saint Antoine de Padoue professait la théologie, avec un immense succès, au couvent des Frères-Mineurs de Châteauroux, où l'on vénère encore aujourd'hui sa cellule, qui était située à l'extrémité du dortoir des novices. Ce couvent était le premier que les enfants de saint François eussent bâti en France; il subsiste encore aujourd'hui, avec son église.

Mandé à Bourges par le seigneur Archevêque Simon de Sully, pour réduire au silence les prédicants albigeois dont un groupe était venu s'abattre dans les faubourgs de Bourges, saint Antoine de Padoue était parti aussitôt; et dès son arrivée, il se mit à prêcher la vraie doctrine, avec tant d'éloquence et de sainteté, que ses contradicteurs furent bientôt réduits au silence.

Un jour que l'homme de Dieu venait de prêcher sur les actions de Notre-Seigneur, « *de gestis Christi* », comme dit un ancien recueil parfaitement authentique des traditions de l'église métropolitaine de Bourges, le juif-albigeois Guial, à bout d'arguments, lui porta le défi suivant: « Laissons-là les paroles, dit-il; venons-en aux faits. Si vous, Père Antoine, vous pouvez, par quelque mi-

raclé, prouver, en présence de tout le peuple, que le Corps du Christ est bien réellement présent dans l'Hostie consacrée, j'abjure toute hérésie, et je me sou mets au joug de la foi. — J'accepte, dit aussitôt le grand serviteur de Dieu, plein de confiance en la toute-puissance et en la miséricorde de son divin Maître. — Eh bien, reprend l'Albigeois, voici ce que je demande. Pendant trois jours, je vais enfermer mon mulet et le priver de toute nourriture. Après quoi je vous l'amènerai en présence de tous, et je lui offrirai de l'excellente avoine; et vous, vous vous présenterez avec ce que vous dites être le Corps de Jésus-Christ. Si l'animal affamé laisse là sa pâture pour accourir à ce Dieu qui, d'après vous, doit être adoré de toute créature, je croirai tout de bon à l'enseignement de l'Église catholique. » Saint Antoine de Padoue souscrivit à l'épreuve, tout étrange qu'elle était, et il se mit en prières.

Au jour fixé, le peuple était accouru de tous côtés et remplissait la grande place où devait se faire l'épreuve. Catholiques et hérétiques, tous étaient dans une attente facile à concevoir. Près de là, dans une petite église, dédiée à saint Pierre, le Saint célébrait la

Messe avec une ferveur toute séraphique.

Alors parut l'Albigeois, trainant son mulet et portant une mesure d'avoine. Une foule d'hérétiques les suivaient.

Au même moment, saint Antoine de Padoue sort de la chapelle, tenant dans ses mains le très-saint Corps du Seigneur ; et, au milieu d'un profond silence, il crie d'une voix forte, en parlant au mulet : « Au nom et par la vertu de ton Créateur que, malgré mon indignité, je tiens réellement présent ici dans mes mains, je t'ordonne, pauvre animal, de venir immédiatement t'incliner humblement devant lui. Il faut que tous les hérétiques reconnaissent que toute créature est soumise au DIEU créateur que le Prêtre catholique a l'honneur de toucher de ses mains sur l'autel ! » En même temps on présente l'avoine au mulet affamé. Mais celui-ci ne faisant pas même attention à la nourriture, s'avance, s'incline devant JÉSUS-CHRIST, plie les jarrets et s'agenouille devant le Sacrement de vie, comme pour l'adorer.

A cette vue, les catholiques éclatent en transports ; les Albigeois sont frappés de stupeur et de confusion. Ils se retirent furieux, et seul le maître du mulet, tenant la parole

qu'il avait donnée à saint Antoine, abjure l'hérésie entre ses mains.

Quelques auteurs ont cru que ce grand miracle eucharistique avait eu lieu à Toulouse, ou du moins dans les environs, « *in partibus tolosanis* ; » mais outre qu'à Toulouse il n'existe aucun monument qui rappelle le prodige, les traditions de l'Eglise de Bourges sont, à cet égard, aussi positives qu'unanimes.

On voit encore, sur l'ancien emplacement du cimetière de l'église paroissiale de Saint-Pierre, l'endroit même qui fut témoin du miracle, et où Zacharie Guial avait fait construire, après sa conversion, une charmante chapelle, par manière d'*ex-voto*.

Cette chapelle a subsisté jusqu'en 1803, où elle fut abattue et le cimetière supprimé, pour faire place à un lieu de promenade planté d'arbres et entouré d'un mur d'appui. Il reste encore quelques débris de cette précieuse chapelle, entre autres des fragments de sculpture où l'on voit un mulet avec son cavalier, (sans aucun doute Guial l'Albigeois) ; et, devant le mulet, une statue de saint Antoine de Padoue, portant sur sa poitrine le Saint-Sacrement entouré de rayons.

Dans l'ancienne chapelle du cimetière, il y avait un tableau représentant le miracle : un mulet, de couleur blanche prosterné devant la sainte Hostie que lui présente saint Antoine. Ce tableau a été transporté dans l'église voisine de Saint-Pierre, où on le voit encore au-dessus d'une des portes latérales, du côté où se trouvait autrefois le cimetière.

En outre, les anciens échevins de la ville de Bourges, comprenant l'honneur qu'apportait à la cité un si éclatant prodige opéré dans son sein, avaient fait représenter le miracle de saint Antoine de Padoue sur une verrière de la grande salle de l'Hôtel de Ville. Malheureusement cette verrière n'existe plus aujourd'hui.

L'église de Saint-Pierre de Bourges, où saint Antoine a dit la Messe avant d'opérer le miracle, et où il a pris le Saint-Sacrement pour le présenter au pauvre mulet affamé, est donc un des beaux sanctuaires eucharistiques qui s'offre tout d'abord à la piété de la France, et en particulier du Berry et des provinces environnantes. Qu'il ait été quelque peu négligé de ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à le mettre en lumière et à en perpétuer le souvenir, cela ne doit point nous

surprendre : n'en a-t-il pas été de même de la plupart de nos sanctuaires, dont le souffle mortel du jansénisme, d'abord, puis de la Révolution avait si fort diminué l'éclat, en desséchant l'esprit de foi et l'esprit de piété dans les âmes ?

Mais le temps des résurrections semble venu ; et nous espérons que bientôt Saint-Pierre de Bourges verra les gloires du Saint-Sacrement resplendir sous ses voûtes vénérables, comme dans les siècles précédents.

VIII

Le Saint-Sacrement de Miracle, à Douai.

Les Albigeois du Nord s'appelaient *Stadins-gues*. Il y en avait beaucoup dans les Flandres, et ils n'étaient pas moins impies que ceux du Languedoc. Prédécesseurs des septembriseurs et des communards, ils s'insurgeaient contre toute autorité, proclamaient la licence la plus absolue, prêchaient l'abolition de la famille, de la religion et de la pro-

priété. A leurs doctrines antisociales, ils joignaient de graves erreurs religieuses, niant, entre autres, le dogme de la présence réelle. Ainsi que le constate une Bulle du saint Pape Grégoire IX qui les anathématisa, ils allaient recevoir à l'église le Corps du Sauveur dans la sainte Communion, et, le conservant jusqu'en leur demeure, ils commettaient sur lui toutes sortes d'abominations sacrilèges. — C'est ce qui se passe encore de nos jours dans les antres de certaines sociétés secrètes. Le démon est toujours le même, dans tous les siècles. Ses fureurs, autant peut-être que les miracles, servent à prouver la présence réelle. Si JÉSUS-CHRIST n'était pas là, sous les voiles de l'Eucharistie, pourquoi Satan et ses adeptes s'acharneraient-ils de la sorte contre le Saint-Sacrement ?

A Douai, l'une des villes de Flandre jadis les plus illustres par sa foi vive, Notre-Seigneur voulut, en 1254, consoler ses fidèles et confondre les hérétiques par un magnifique miracle eucharistique, dont voici le récit textuel, tel que le rapporte un témoin oculaire et tel qu'il fut authentiqué par l'autorité ecclésiastique. Ce témoin était un des disciples les plus doctes et les plus saints du

Bienheureux Albert le Grand ; il se nommait Thomas de Cantimpré, était entré dans l'Ordre de Saint-Dominique, et fut Évêque suffragant de Cambrai. Il mourut en odeur de sainteté. Donc, rien de plus vénérable que son témoignage.

« Au temps de Pâques, dit-il, un prêtre qui venait de donner la Communion au peuple dans l'église des Chanoines de Saint-Amé, vit avec effroi qu'une Hostie se trouvait sur le sol. Il se mit à genoux et voulut recueillir le Corps de JÉSUS-CHRIST ; mais bientôt, d'elle-même, l'Hostie s'éleva en l'air et alla se placer sur le purificateur.

« Le prêtre pousse un cri, il appelle les Chanoines, et ceux-ci, accourus à sa voix, aperçoivent sur le linge un corps plein de vie sous la forme d'un charmant enfant. Aussitôt on convoque le peuple ; il est admis à contempler le prodige, et tous les assistants, sans distinction, jouissent de cette vision céleste.

« Instruit de cet événement par le bruit qui s'en répandit bientôt, je me rendis à Douai, continue le vénérable Thomas de Cantimpré. Arrivé chez le doyen de Saint-Amé, dont j'étais très-particulièrement connu, je le priai de me faire voir le miracle. Il y

consent et donne ses ordres pour me satisfaire. On ouvre la pyxide; le peuple accourt, et peu après que la pyxide fut ouverte, chacun de s'écrier : « Le voici, je le vois ! Le « voici, je vois mon Sauveur ! » J'étais debout, frappé d'étonnement : je ne voyais que la forme d'une Hostie très-blanche, et pourtant ma conscience ne me reprochait aucune faute qui pût m'empêcher de voir, comme les autres, le Corps sacré.

« A peine étais-je occupé de cette pensée que j'aperçus la face de JÉSUS-CHRIST dans la plénitude de l'âge. Sur sa tête était une couronne d'épines, et deux gouttes de sang découlaient de son front sur la figure, des deux côtés du nez. »

« A l'instant je me jette à genoux, et j'adore en pleurant. Quand je me relevai, il n'y avait plus, sur la tête, ni couronne ni sang ; mais je vis une face d'homme, vénérable au delà de tout ce qui peut s'imaginer. Elle était tournée à droite, en sorte que l'œil droit se voyait à peine. Le nez était long et droit ; les sourcils, arqués ; les yeux, très doux et baissés ; une longue chevelure descendait sur les épaules. La barbe, que le fer n'avait point touchée, se recourbait d'elle-même sous le

menton, et, près de la bouche qui était charmante, elle s'amincissait, en laissant de chaque côté du menton deux petits espaces sans poil, comme cela arrive ordinairement aux jeunes hommes qui ont laissé croître leur barbe depuis leur adolescence. Le front était large; les joues, maigres; et la tête, ainsi que le cou qui était assez long, s'inclinait légèrement. Tel était le portrait, telle était la beauté de cette face très-douce.

« Dans l'espace d'une heure, on voyait ordinairement le Sauveur sous différentes formes : les uns l'ont vu étendu sur la croix; d'autres, comme venant juger les hommes; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, le virent sous la forme d'un enfant, »

Dans les manuscrits contemporains, conservés jusqu'à la Révolution dans la magnifique église de Saint-Amé, on trouvait quelques autres détails qui complétaient et précisaient davantage encore cette touchante relation. Ainsi, l'on y voit que le miracle eut lieu « le jour même de Pâques »; le prêtre qui distribuait la sainte Communion était « le curé de la paroisse, » et au moment du prodige « les Chanoines étaient au chœur; » c'était par conséquent entre huit et neuf heures du ma-

tin. Quand Thomas de Cantimpré demanda à voir l'Hostie miraculeuse, on appela le peuple au son de la cloche, et ce fut en présence d'une foule nombreuse que le ciboire fut ouvert. Le miracle eut lieu, non sur le maître-autel, mais dans la première chapelle latérale, à droite en entrant par le grand portail. Il dura plusieurs jours, se renouvelant chaque fois que la sainte Hostie était exposée à découvert; tous ceux qui entraient à l'église en étaient témoins, mais la transfiguration miraculeuse ne s'opérait pas pour tous sous la même forme, comme nous venons de le voir : les traits d'un enfant doux et gracieux étaient vraisemblablement ceux qui apparaissaient aux âmes pures et simples; les traits de Jésus crucifié frappaient les yeux des pécheurs, et le Juge irrité se montrait aux regards des hérétiques. — Ces manifestations variées de CELUI qui, pour l'amour de nous, se voile sous les Espèces eucharistiques, ont pour but de faire éclater aux yeux de tous la vérité de sa présence réelle, bien plus encore que de faire apparaître sa véritable image et la réalité de ses traits divins.

L'admirable miracle de l'Hostie de Saint-Amé, appelée depuis lors « le Saint-Sacre-

ment de Miracle », a été examiné juridiquement et authentiqué, non-seulement par les autorités ecclésiastiques du temps, mais encore par deux Souverains-Pontifes, Paul IV et Clément XIV. Il donna lieu à une célèbre Confrérie, qui, pendant des siècles, fut répandue dans toutes les provinces du nord. L'Hostie miraculeuse, mise à part et conservée religieusement, ainsi qu'il est de règle en pareil cas, était l'objet des visites et des incessants hommages d'une grande foule de peuple. Chaque année, on la portait triomphalement en procession le mardi ou le mercredi de Pâques, en souvenir du miracle.

Ce fut la Révolution qui brisa violemment les saintes traditions eucharistiques de la collégiale de Saint-Amé. En 1790, l'église fut fermée, et trois ans après, elle fut livrée au pillage. On brûla dans l'église même les reliques de Saint-Amé, conservées là depuis près de dix siècles; et les vandales de la Commune se ruèrent sur l'autel, brisèrent le Tabernacle, et ouvrirent la pyxide d'argent qui renfermait l'Hostie du miracle. Mais, cette fois, DIEU ne permit point ce dernier sacrilège : le ciboire était vide !...

En 1798, des fripiers de Lille, à qui « la na

tion, » comme on disait alors, avait vendu l'antique collégiale de Saint-Amé, la démolirent pour en vendre les pierres à vil prix.

Quand la paix fut rendue à l'Eglise, le culte du « Saint-Sacrement de Miracle » fut remis en honneur dans la paroisse actuelle de Saint-Jacques; et chaque année, au jour assigné par l'Ordinaire, les fidèles de Douai se font un pieux devoir d'accompagner le Saint-Sacrement à la place même où s'élevait jadis la chapelle de la collégiale, et l'adorable Eucharistie brille encore quelques instants sur le reposoir que l'on élève à l'endroit du miracle et de l'ancien sanctuaire.

Espérons que la ville de Douai, illustrée par cet insigne prodige, tiendra toujours à honneur de porter son glorieux titre de « Ville du Saint-Sacrement (1). »

(1) Voir, pour plus de détails, les « *Recherches sur l'histoire du Saint-Sacrement du Miracle, de Douai,* » par M. l'abbé Capelle, chanoine de Cambrai. Douai, 1855

IX

**L'Hostie miraculeuse de Saint-Gervais,
à Paris.**

Quatre ans après la mort de saint Louis, dans la nuit du 1^{er} septembre 1274, un voleur pénétra dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, brisa le Tabernacle, enleva le vase sacré qui renfermait le très-saint Sacrement, et l'emporta, en fuyant du côté de Saint-Denys. Au lever du jour, il s'arrêta dans le champ nommé le Landit ou l'*Indict*, et qui n'est autre que la plaine de Saint-Denys, où se tenaient jadis les foires. S'y croyant en sûreté, il ouvrit la custode, sans doute pour se défaire de la sainte Hostie. Mais aussitôt il la vit avec terreur s'élever en l'air et voltiger autour de lui.

Ce prodige le fit découvrir par quelques passants qui l'arrêtèrent, et l'on courut avertir l'Abbé de Saint-Denys, dont les Religieux desservaient depuis plusieurs siècles la basilique royale de ce nom. L'Abbé, qui était alors Matthieu de Vendôme, et qui avait été

régent du royaume pendant la dernière croisade de saint Louis, fit prévenir immédiatement messire Etienne, Evêque de Paris.

Pendant l'Hostie miraculeuse restait suspendue en l'air, à la vue de tous. L'Evêque de Paris, sur le territoire duquel l'Hostie avait été dérobée, revendiqua l'honneur de la reprendre, et il organisa aussitôt une procession très-solennelle où fut convoqué tout son clergé. De son côté, l'Abbé de Saint-Denys, à la tête de tous les Religieux bénédictins du monastère, se rendit processionnellement au champ du Landit, témoin du miracle ; il croyait que le prodige s'étant accompli sur le terrain de sa juridiction abbatiale, c'était à l'abbaye de Saint-Denys, et non au diocèse de Paris, qu'appartenait désormais le gage sacré et miraculeux de la présence réelle.

Les deux processions se rencontrèrent donc au Landit, tous chantant avec grande ferveur des psaumes et des hymnes en l'honneur du très-saint Sacrement. La sainte Hostie demeura suspendue en l'air, immobile, jusqu'au moment où le clergé de Saint-Gervais défilant en son rang dans le champ du Landit, elle vint d'elle-même se placer entre les mains

du curé de cette paroisse, lequel l'avait consacrée; et, cela, en présence et à la vue d'une infinité de peuple qui était accouru de toutes parts pour voir un événement si prodigieux.

On rapporta donc, en grande pompe, l'Hostie miraculeuse à l'église de Saint-Gervais. De concert avec l'Abbé de Saint-Denys, l'Evêque de Paris ordonna que désormais, à perpétuité, une grand'messe d'adoration et de réparation serait très-solennellement chantée en l'honneur du Saint-Sacrement, tous les vendredis; et en outre, que chaque année, le 1^{er} septembre, jour anniversaire du miracle, on en célébrerait, dans cette même église de Saint-Gervais, la mémoire, par une grande fête.

Cette prescription fut ponctuellement exécutée, pendant plus de six siècles, jusqu'à la Révolution, cette révolte satanique qui brisa les traditions les plus vénérables et accumula tant de ruines, tant de sacrilèges. Le P. François Giry atteste que, dans les premières années du dernier siècle, la fête du miracle de Saint-Gervais était célébrée avec beaucoup de solennité. Seulement, afin de permettre au peuple d'y prendre une plus large

part, on l'avait transférée au premier dimanche de septembre.

Saint-Gervais est encore aujourd'hui l'une des grandes églises paroissiales de Paris. Ne serait-ce pas le moment de nous y rendre en pèlerins, en pénitents, pour ranimer en nos cœurs et parmi le peuple de Paris, l'esprit de foi au Saint-Sacrement de l'autel? Si, grâce au progrès des lumières maçonniques et libérales, les processions publiques ne sont pas encore possibles dans la grande ville, rien n'empêchera de belles fêtes dans l'intérieur de l'église.

X

Le célèbre miracle des Billettes, également à Paris.

Qui n'a entendu parler de cette autre manifestation miraculeuse de la présence réelle devenue célèbre à Paris et dans toute la France sous le nom de *miracle des Billettes*?

C'était en 1290, sous le règne de Philippe le Bel. Une femme pauvre avait mis sa robe en gage chez un juif, nommé Jonathas, pour

une somme de trente sols parisis, c'est-à-dire environ cinquante francs. Le 2 avril, quelques jours avant Pâques, elle pria le juif de lui rendre sa robe pour cette fête, afin qu'elle pût remplir avec plus de décence le devoir pascal. « Volontiers, dit le juif ; je vous la laisserai même pour toujours et sans intérêts, si vous voulez m'apporter ce pain que vous recevrez à l'église, et que vous autres chrétiens prétendez être votre DIEU : je voudrais voir s'il l'est en effet. » Soit ignorance, soit cupidité, la misérable femme y consentit, et ayant communié à Saint-Merry, sa paroisse, elle garda furtivement la sainte Hostie, la porta au juif et s'en alla.

Celui-ci la posa sur un coffre et se mit à la percer à coups de canif... Etonné et furieux d'en voir sortir du sang, il la prend et la cloue au mur avec un marteau. Mais le sang se mit à jaillir autour du clou. Le juif entre alors dans une sorte de rage, arrache le clou, saisit la sainte Hostie et la jette dans le feu... Il croyait ainsi s'en défaire ; mais quelle ne fut pas sa terreur en voyant l'Hostie mystérieuse sortir intacte du milieu des flammes et voltiger çà et là par la chambre !

Sa femme, appelée Belatine, et ses deux en-

fants étaient dans la stupeur ; quant à lui, de plus en plus furieux, il s'élançe, saisit de nouveau l'Hostie, l'attache à un poteau et se met à la frapper à coups de fouet. Il essaye ensuite de la couper en morceaux avec un couteau de cuisine : vains efforts ; l'Hostie demeure tout entière, sans la moindre lésion. Eperdu, poussé par une rage diabolique, il la porte dans les latrines de sa maison, et, digne fils de ses pères, il la fixe au mur avec trois clous, puis la transperce d'un grand javelot : des ruisseaux de sang s'échappent de l'Hostie... Ne sachant plus que faire, ce scélérat la décloue encore, la saisit avec colère et la jette dans une chaudière d'eau bouillante que sa femme avait placée sur le feu. O prodige ! cette eau devient toute sanglante, et la sainte Hostie s'élève, laissant voir au juif, à sa femme et à ses enfants la figure du Sauveur crucifié, tel qu'il était quand il mourut sur la Croix... La femme, épouvantée et touchée tout à la fois, reproche alors à son mari tout ce qu'il vient de faire, et lui, perdant la tête, s'enfuit et se cache au fond de sa cave.

En ce moment même, on sonnait la grand'messe dans l'église voisine, et les fidèles qui

s'y rendaient en foule remplissaient la rue. Un des enfants du juif, sous l'impression de ce qu'il venait de voir, dit à quelques petits camarades qui allaient à la Messe : « Vous perdez votre temps en allant prier votre DIEU dans l'église : il n'y est plus ; mon père, après l'avoir bien tourmenté, vient de le faire mourir. » Ces paroles, entendues par une voisine, excitèrent sa curiosité ; soupçonnant quelque chose, elle entra chez le juif, sous prétexte de lui demander du feu. Elle aperçut aussitôt le crucifix sanglant au-dessus de la chaudière, se jeta à genoux, adora son Seigneur... Mais bientôt la forme du crucifix disparut, et la femme n'aperçut plus que l'Hostie sacrée, qui vint d'elle-même se poser dans un vase de bois qu'elle tenait dans sa main. Elle courut aussitôt porter son précieux et redoutable trésor à l'église de Saint-Jean-en-Grève, où l'Hostie miraculeuse fut déposée, par les prêtres, dans un soleil d'or.

Le bruit du miracle se répandit bientôt dans tout Paris. Le peuple envahit la maison du juif, se saisit de sa personne et l'emmena prisonnier avec sa femme et ses enfants. Ils comparurent au tribunal de l'Évêque, avouè-

AU PIED DU SAINT-SACREMENT

rent le crime avec toutes ses circonstances, et le détestable sacrilège fut condamné, non par le tribunal de l'Évêque, mais par la justice du roi, à être brûlé vif en place de Grève. Sa femme et ses enfants, ainsi que plusieurs juifs, touchés de ce grand miracle, se convertirent et reçurent le Baptême. La maison du juif fut rasée et remplacée, trois ans après, par une chapelle que la voix populaire baptisa du beau nom de *Chapelle des miracles*. Elle fut longtemps desservie par un couvent de Religieux Carmes. Les murailles, qui existent encore, étaient ornées çà et là de sculptures représentant l'Eucharistie ; mais les protestants, entre les mains desquels est malheureusement tombé ce beau monument de la présence réelle, les ont fait disparaître, dans ces dernières années, le plus qu'ils ont pu. On voit encore la place du foyer où Notre-Seigneur est apparu sous la forme de son crucifiement.

Jusqu'à la grande Révolution, on célébrait, chaque année, la mémoire du *miracle des Billettes*, par un Office public, et l'Hostie miraculeuse, conservée dans un tube de cristal, était exposée à la vénération des fidèles.

Il est étrange que les protestants, qui sont

les ennemis-nés de la présence réelle, aient consenti à s'établir dans un lieu dont les murailles seules les accusent et les condamnent.

Voici donc un miracle, ou plutôt une série de miracles, aussi authentiques, aussi constatés que possible, avoués par le coupable, par les témoins oculaires ; et le juif sacrilège ne se convertit pas. Preuve évidente que les miracles seuls ne donnent pas la foi ; mais ils consolent grandement la piété, et ravivent la ferveur de ceux qui croient déjà.

Nous autres enfants de Dieu et de son Église, hommes de foi et par conséquent de lumière, nous raviverons dans nos cœurs et la foi et la piété, en allant adorer le très-saint Sacrement de l'autel, non pas dans le sanctuaire des Billettes, puisqu'il est profané par un culte hérétique, non plus dans l'église de Saint-Jean-en-Grève, puisque les révolutionnaires l'ont détruite, mais dans l'église paroissiale de Saint-Jean-Saint-François, au Marais, qui, après la tourmente révolutionnaire, a été substituée à Saint-Jean-en-Grève.

En 1792, les bandits de la Commune de Paris, ayant mis à mort le vénérable curé de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève, son église

fut fermée d'abord, puis démolie par les ordres de la Convention. Après la signature du Concordat, en 1801, l'autorité ecclésiastique ressuscita l'ancienne paroisse de Saint-Jean-en-Grève, et lui donna pour centre une église voisine, dédiée à saint François et précédemment desservie par les capucins. De là, le nom de Saint-Jean-Saint-François, donné depuis lors à la nouvelle église paroissiale. Les droits et privilèges de l'ancienne paroisse y furent tout naturellement transférés ; et ce fut le clergé de Saint-Jean-en-Grève qui fut appelé à la desservir. L'ancien premier vicaire du curé-martyr eut l'honneur de lui succéder.

C'est donc dans cette église de Saint-Jean-Saint-François que se continuent les pieuses traditions du sanctuaire profané des Billettes et de l'église détruite de Saint-Jean. A cet effet, une association d'hommes s'y réunit tous les premiers dimanches du mois ; et Monseigneur l'Archevêque de Paris a voulu naguère relever l'importance de cette confrérie en autorisant, ce jour-là, une Messe solennelle, accompagnée de chant, avec une instruction spéciale et avec l'exposition du très-saint Sacrement.

Une notice, récemment composée à l'aide de nombreux documents authentiques, conservés aux Archives, offre les détails les plus intéressants sur le célèbre miracle que nous venons de résumer ici, et qui joue un si grand rôle dans les fastes eucharistiques de l'Église de Paris. Là, comme à Saint-Gervais, allons adorer, prier, pleurer, expier, en répétant avec toute la France : Pitié, mon Dieu ! Pitié !

XI

Le miracle du sang eucharistique, en Bourgogne

Dans le petit village de Blanot, situé dans le diocèse d'Autun, il arriva, le jour de Pâques de l'année 1331, un prodige eucharistique qui fut juridiquement reconnu et proclamé par l'autorité diocésaine d'abord, puis par le Saint-Siège, et qui attira à Blanot, pendant plus de quatre siècles, de nombreuses et très-solennelles processions de tous les pays environnants.

Il était six heures au matin. Messire Hugues

de Baulmes, curé de la paroisse, distribuait la sainte Communion. Deux prud'hommes tenaient aux deux bouts la nappe, pendant que les fidèles communiaient les uns après les autres; et ils virent tous deux tomber sur la nappe, de la bouche d'une femme qui communiait, une grosse parcelle de la sainte Hostie. Cette femme s'appelait Jacqueline Renaud, et habitait le hameau d'Effours.

Les deux prud'hommes avertirent aussitôt le prêtre. Celui-ci, au lieu de trouver la parcelle, aperçut une goutte de sang de la longueur et de la largeur de l'Hostie. Il voulut faire disparaître cette goutte de sang, et lava le linge dans la sacristie jusqu'à cinq fois; mais le sang n'en devint que plus rouge, ce qui le détermina à couper le morceau de la nappe et à le déposer dans une sorte de reliquaire.

L'Évêque d'Autun, aussitôt averti, envoya sur les lieux son official, avec un notaire apostolique et plusieurs témoins. Voici les propres termes du procès-verbal dressé par l'official :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront et ouïront, nous, Jean Javroisier, official d'Autun, Vicair de Pierre Bertrand,

par la divine Providence Évêque d'Autun, salut éternel en JÉSUS-CHRIST. Faisons savoir, comme nous l'avons appris de gens dignes de foi, que le miracle déclaré ci-après est arrivé en l'église paroissiale de Blanot, diocèse d'Autun, archiprêtre de Saulieu. C'est que le jour de la fête de Pâques dernier, de l'an de Notre-Seigneur 1831, environ à l'heure de Prime, lorsque Messire Hugues de Baulmes, prêtre-vicaire de ladite église de Blanot, après la première Messe par lui célébrée, eut donné le Corps de JÉSUS-CHRIST à Jacqueline, veuve de Renaud, d'Effours, quelques-uns des paroissiens étant présents en ce même lieu, et voyant ce qui s'ensuit, à savoir que de la bouche de cette dite femme, lorsqu'elle communiait, il tomba une partie de l'Eucharistie sur la nappe, qui était soutenue par deux prud'hommes, lesquels avec plusieurs autres personnes de l'un et de l'autre sexe, là présentes, virent ladite partie de l'Eucharistie qui était tombée en forme de pain blanc sur la nappe. Un de ceux qui la tenaient s'écria, en tournant la parole vers le vicaire, lequel remettait les Hosties sur l'autel de ladite paroissiale église : « Sire, sire, tournez-
« vous d'ici, parce qu'il y a du Corps de

« Notre-Seigneur qui est tombé de la bouche
« de cette femme sur la nappe. » Lorsque
soudainement ledit vicaire se tourna et vou-
lut relever avec révérence ladite partie de
l'Eucharistie, les susdits hommes qui tenaient
la nappe avec plusieurs autres assistants, vi-
rent expressément et clairement, au lieu où
était cette partie de l'Eucharistie en forme de
pain blanc, cette dite partie se changer en forme
d'une goutte de sang, étant sur la nappe en
aussi grande longueur et largeur que la par-
tie de l'Eucharistie qui était tombée en forme
de pain blanc, de la grandeur d'une obole ;
ce que le vicaire voyant, il prit la nappe et
commença à laver avec de l'eau claire et pure,
dans la sacristie, la partie de la nappe où ce
sang apparaissait, laquelle après qu'il l'eut
ainsi lavée et bien frottée avec ses deux doigts,
une fois, deux fois, trois, quatre et cinq fois
et encore davantage, tant plus il lavait la
partie de la nappe où l'on voyait ce sang,
tant plus cette partie devenait rouge et quel-
que peu plus large ; tellement qu'il ne put
ôter la rougeur. L'eau que lui versait un de
ses clercs, Regnaudin de Baulmes, distillait
toujours toute claire.

« De quoi, le vicaire étonné priant et pleu-

rant à chaudes larmes, comme dit Guyot Besson, demande un couteau. Thomas Caillot lui prête le sien. Il le lave bien dans de l'eau pure et s'en sert pour couper, sur l'autel, toute cette partie de la nappe qui paraissait rouge et la mit avec toute révérence dans le reliquaire de ladite église, après l'avoir montrée à tous les assistants en leur disant : « Bonnes gens, vous pouvez bien le croire, « c'est ici le précieux Sang de Notre-Seigneur « DIEU JÉSUS-CHRIST; car j'ai eu beau le laver « et le presser, il n'y a pas eu moyen de le « séparer de cette nappe. »

« C'est pourquoi, continue l'official, désirant d'être certain et assuré de toutes ces choses, selon que le devoir de notre charge nous y oblige; considérant toutefois le dire de l'Apôtre aux Colossiens: *le Seigneur a voulu faire connaître les richesses de ce sacrement*, nous sommes descendus personnellement en l'église susnommée, le dimanche après la quinzaine de Pâques; ayant appelé avec nous plusieurs nobles et honorables seigneurs, Guillaume, archiprêtre d'Autun, curé de l'église paroissiale de Lucenay, Messire Hugues Chapelot, licencié ès lois, seigneur d'Effours; ayant avec nous fidèle et bien-

aimé Étienne Angovrand, notaire royal et apostolique.

« Le tribunal ayant donc été établi dans l'église même où le miracle était arrivé, comparurent beaucoup de témoins. Chaque paroissien se crut obligé en conscience de rendre gloire à DIEU. L'official en choisit neuf des plus dignes de foi, de conduite irréprochable, de bonnes mœurs et conversation. Ils prêtent tous serment sur les saints Évangiles qu'ils ne diront que la vérité, sans égard pour quoi que ce soit, n'envisageant que la plus grande gloire de DIEU. Interrogés publiquement et secrètement s'ils n'ont point répandu cette goutte de sang, s'ils n'ont vu personne la répandre par la bouche, le nez ou autrement; tous et chacun répondent : « Aucun de nous ne l'a répandue et n'a vu personne la répandre. » Ensuite chacun dépose ce qu'il a vu ou entendu de particulier sur le miracle.

« La veuve Renaud déclare avec serment que, croyant fidèlement au Saint-Sacrement de l'autel, et bien confessée avec toute la dévotion et la diligence qu'il lui a été possible, elle a cru fermement recevoir le Corps de Notre-Seigneur que lui administrait messire Hugues de Baulmes; que, ne s'occupant que

de son action sainte et ne regardant rien, elle n'a vu, lorsqu'elle s'est relevée de la sainte Table, aucune partie rompue de la sainte Eucharistie sur la nappe. Mais DIEU permit que cette nappe, au lieu d'être attaché au balustre, fût tenue par deux hommes qui examinaient tout ce qui se passait. Thomas Caillot qui tenait la nappe du côté du midi, déclare que c'est lui qui a crié au vicaire : « Sire, sire, tournez-vous d'ici parce qu'il y a « du Corps de Notre-Seigneur qui est tombé « sur la nappe. » Ce cri de Thomas Caillot, entendu de tous ceux qui étaient là, les pousse à vite porter les yeux où il dit qu'est tombée la particule de la sainte Hostie. Tous la voient en forme de pain blanc sur la nappe, lorsque tout à coup et aussi rapidement que lorsqu'à la création du monde le Seigneur dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut*, la particule, qui pouvait équivaloir au cinquième de l'Hostie, disparaît et l'on voit à sa place une goutte de sang, non point imprimée sur la nappe, mais saillante ; en sorte que, comme l'attestent Guyot Besson et Regnaudin de Baulmes, on aurait pu l'en séparer avec un couteau ou quelque autre léger instrument. »

Après avoir reçu la déposition du vicaire

et des autres témoins qui tous déclarent que « clairement, expressément, oculairement, manifestement ils ont vu cette partie de l'Hos-tie se changer en cette goutte de sang, qui n'est et ne peut être que le Sang de Jésus-CHRIST, » l'official termine ainsi son procès :

« Lesquels témoins étant ainsi examinés, nous avons ouvert le reliquaire et avons vu rouge ladite partie de la nappe qui avait été coupée. Nous l'avons tenue des deux côtés, de nos deux doigts, avec toute révérence, et avons jugé qu'il faut ajouter foi au susdit miracle et aux choses susdites ; lesquelles voulons être notoires et certaines à tous les fidèles, par ces présentes lettres auxquelles nous avons fait apposer le cachet de notre cour d'Autun. »

L'année suivante, le Pape Jean XXII accorda par une Bulle de nombreuses Indulgences à tous ceux qui feraient dire des Messes dans l'église de Blanot, donneraient des ornements ou accompagneraient le Saint-Sacrement en procession. L'official ayant jugé, l'Évêque ayant approuvé le jugement et le Pape ayant tout confirmé, ce ne fut plus qu'un cri dans tous les environs, continue l'historien. Tout le monde disait, comme autrefois les bergers

à la nouvelle de la naissance de JÉSUS-CHRIST
« Allons, allons à Blanot, dans cette autre
Bethléem, et voyons le miracle que le Seigneur
montre à tous les yeux. »

Pour satisfaire la dévotion des peuples, on
inséra dans un tube de cristal long de trois
pouces ce morceau de nappe teint du Sang
adorable, et depuis, le prêtre le fait baiser et
le pose sur les yeux à tous ceux qui viennent
faire leur offrande à la sainte Hostie. Le sou-
venir de ce miracle resta gravé dans la mé-
moire des fidèles : pendant plus de quatre
siècles, on vit chaque année, aux fêtes de
Pâques et de la Pentecôte, dix, douze ban-
nières et plus descendre des montagnes ou
s'avancer dans les vallons pour se rendre à
Blanot. Ces processions se firent jusque vers
l'an 1740, époque à laquelle l'affaiblissement
de la foi et le libertinage des mœurs obligè-
rent les curés à les supprimer.

Le miracle de la sainte Hostie tomba ainsi
peu à peu dans un tel oubli, qu'il n'était plus
connu que de quelques âmes pieuses, lorsque,
le 23 décembre 1793, arrive à Blanot une
troupe de furieux qui entrent dans l'église,
renversent et saccagent tout, enfoncent le Ta-
bernacle, pillent les vases sacrés et trouvent le

reliquaire en cristal contenant le morceau de nappe, empreint du Sang de JÉSUS-CHRIST. Comme un de ces énerguemènes allait le mettre en pièce, un habitant de Blanot lui crie : « Malheureux ! que vas-tu faire ? c'est le Sang du bon DIEU ! c'est le Sang du bon DIEU ! — Le Sang du bon DIEU ! lui répond ce forcené ; et quel Dieu ? un morceau de nappe rouge dans un morceau de verre... Tiens, le voilà ton Dieu ; » et il le jette sur l'autel.

A peine les impies sont-ils sortis de l'église, que Dominique Cortel et sa sœur Lazarette, qui avaient renoncé à tout pour ne point partager leur cœur entre Dieu et le monde, accourent à l'église, pleurant à chaudes larmes. « Qu'auront-ils donc fait, ces malheureux ? s'écrièrent-ils. Auront-ils foulé aux pieds ce Sang précieux qui nous a sanctifiés ? Hostie sainte ! qu'êtes-vous devenue ? » Ils entrent et ils la voient sur l'autel ! « Ah ! Seigneur, soyez béni de n'avoir pas permis que les impies aient prévalu ! Ils ont détruit vos autels, renversé les statues de vos Saints ; mais votre Sang a échappé à leurs mains sacrilèges. Emportons-le vite d'ici... Prenez-le, Dominique. — Je n'ose pas le toucher. — Ni moi, reprit Lazarette. Cependant si nous le lais-

sons, peut-être reviendront-ils, et que deviendra ce trésor d'où découlent sur nous toutes les bénédictions célestes? » Alors les deux pieux fidèles prennent un linge bien blanc ; et, devenant en quelque sorte les sauveurs de leur Sauveur, ils l'emportent respectueusement dans leur maison, pleurant de douleur de le voir ainsi chassé de son temple, mais aussi pleurant de joie à la pensée que leur chaumière va devenir le sanctuaire où, pendant les mauvais jours, il pourra reposer en paix. Les dimanches et les fêtes, Dominique expose la précieuse relique sur une table, entre quatre cierges allumés, et récite les prières de la Messe et des vêpres, en présence des bons fidèles.

Au rétablissement du culte divin, la pieuse famille rendit à l'église la sainte relique qu'elle avait été si heureuse de soustraire à la profanation et de posséder chez elle. Dominique et sa sœur attestèrent, en face de DIEU et des hommes, que pendant tout le temps qu'ils l'avaient gardée dans leur maison, nul n'avait osé y toucher. Les vieillards qui l'avaient vue avant la Révolution, la reconnurent très-bien, et protestèrent avec serment que c'était bien le même tube de cristal,

le même morceau de nappe que l'on voit encore aujourd'hui, tout aussi rouge qu'ils l'ont toujours vu, lorsqu'on le portait aux processions de la Fête-Dieu.

La tradition relative à ce miracle avait été constante. Tous les Evêques, depuis le Cardinal Bertrandi, ont connu la dévotion qui attirait les peuples à Blanot, et ils l'ont approuvée. Au siècle dernier, Mgr de Montazet, dans sa visite pastorale, examina par lui-même toutes les preuves du prodige. Il vit avec étonnement que, depuis l'an 1331, ce Sang était aussi pur que lorsqu'il parut pour la première fois, que ce morceau de nappe était resté rouge et parfaitement conservé, et cela, dans une église où, à cause de l'excessive humidité, tout se corrompt et se pourrit.

Le jeudi de Pâques 1831, au cinquième centenaire du miracle de Blanot, une belle fête fut organisée pour en honorer et en raviver la mémoire. Un vénérable prêtre des environs écrivait : « J'irai à Blanot adorer, avec les bonnes âmes qui voudront venir avec moi, le miracle de 1331, toujours existant. Notre divin Sauveur nous crie par ce prodige : « Voyez ce que j'ai fait pour vous ! Au ciel, vous serez aussi incorruptibles que

« mon Sang l'est ici, sur la terre, depuis déjà
« tant de siècles (1)! »

Depuis le Concordat, Blanot fait partie du diocèse de Dijon. Que les pèlerins du Sacré-Cœur s'efforcent d'aller vénérer, dans ce modeste village, le Sang miraculeux dont le Cœur de Jésus est éternellement le principe et la source adorable.

XII

Le grand miracle d'Avignon, à la chapelle des Pénitents-Gris.

Les Albigeois s'étant emparés par trahison de la ville d'Avignon, le roi de France Louis VIII, surnommé à la fois et le Lion, à cause de sa bravoure, et le Chaste, à cause de l'admirable pureté de sa vie, entreprit de les en chasser, à la sollicitation du Souverain-

(1) Ces détails du miracle de Blanot sont extraits d'un grand et intéressant ouvrage de M. l'abbé Dinet, chanoine d'Autun, qui a pour titre : *Saint Symphorien et son culte*. (Autun, 1861, tome I, chap. VII.)

Pontife. Le 14 juin 1226, il mit donc le siège devant Avignon, qui finit par capituler le 8 septembre.

Pour remercier Notre-Seigneur de ce succès et pour réparer les abominables outrages que les Albigeois avaient accumulés, là comme partout ailleurs, contre le très-adorable sacrement de l'Eucharistie, le pieux roi accompagné du Cardinal de Saint-Ange, Légat du Pape Honorius III, voulut présider lui-même à une grande procession publique.

En conséquence, le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le roi, le Cardinal, plus de soixante Evêques qui avaient pris part à la croisade contre les Albigeois, tous les officiers de la cour, les barons, les hommes d'armes, également croisés et les principaux de la ville se déployèrent en une grande et majestueuse procession qui, de la cathédrale, devait accompagner le Saint-Sacrement jusqu'à la chapelle de la Sainte-Croix alors située en dehors des murs de la ville. Tous étaient revêtus d'un pauvre sac de pénitence, en toile grise, couleur de cendre, et ceints d'une corde; ils marchaient tête nue, une torche à la main, chantant des hymnes et des psaumes. Pierre de Corbie, Religieux

de Cluny, grand prédicateur de la croisade et qui venait d'être nommé Evêque d'Avignon, portait le « Très-Haut », comme on appelait alors le Saint-Sacrement. La foi des croisés, la piété du roi, l'austère humilité des Evêques et des seigneurs, les larmes de tout le peuple donnèrent à cette fête expiatoire un caractère sublime dont les siècles n'ont pu effacer à Avignon le pieux souvenir. Ce fut la première procession solennelle du Saint-Sacrement dans l'univers catholique.

Le Saint-Sacrement fut laissé exposé dans la chapelle de la Croix, et pendant tout le temps que Louis VIII passa dans Avignon pour aviser aux moyens d'extirper l'hérésie, il y alla tous les jours rendre à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ses plus religieux hommages. Cet admirable exemple fut bientôt imité de quantité de gens. On se rendait en foule à la Chapelle de la Croix, à l'adoration réparatrice du Saint-Sacrement, et beaucoup d'Albigéois convertis allèrent, eux aussi, pleurer leur crimes et leurs sacrilèges au pied du DIEU qu'ils avaient jusque-là méconnu. Ce concours donna lieu à l'établissement de la célèbre Confrérie des *Pénitents-Gris*, d'Avignon, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le saint roi Louis VIII, digne père de notre saint Louis (alors âgé de 6 ans), se déclara le fondateur et le premier membre de la Confrérie; le Cardinal-Légit, la plupart des seigneurs et des croisés voulurent également en faire partie. Par l'ordre du Cardinal-Légit, le Saint-Sacrement resta exposé jour et nuit dans la chapelle, pendant une année entière, pour que les habitants de la ville eussent le temps de satisfaire à la pénitence qu'il leur avait imposée d'y aller réciter tous les vendredis les sept psaumes.

Au bout de l'année, beaucoup de Confrères voulurent faire par dévotion ce qu'ils avaient fait jusque-là par devoir, et l'Evêque d'Avignon permit que le Très-Haut continuât à rester exposé nuit et jour, comme précédemment, dans la pieuse chapelle. Ses successeurs firent de ce privilège une véritable institution, laquelle fut confirmée et enrichie de faveurs extraordinaires par le Pape Clément V, et six autres Souverains-Pontifes.

Mais DIEU lui-même voulut donner à cette adoration perpétuelle réparatrice une consécration plus haute.

En l'année 1433, des pluies extraordinaires ayant fait déborder à la fois le Rhône, la Du-

rance et la Sorgue, tous les quartiers bas de la ville se trouvèrent inondés. Le 29 novembre, l'eau qui montait d'heure en heure, commença à pénétrer dans la chapelle des Pénitents-Gris, laquelle était située sur les bords de la Sorgue; et voici comment s'exprime, dans son procès-verbal officiel, l'Évêque Laurent de Fiesque, qui avait recueilli toutes les dépositions originales et les renseignements les plus précis :

« Les Confrères, appréhendant que les eaux ne fussent montées jusqu'au Tabernacle où le Saint-Sacrement était exposé (car elles y étaient entrées depuis deux jours déjà), y furent avec empressement pour le retirer. Ils y trouvèrent les eaux de la hauteur de quatre pieds, partagées de deux côtés en forme de toit, et ayant un chemin sec et libre au milieu de la chapelle. Ce que voyant, les Maîtres et Confrères allèrent quérir quatre Frères-Mineurs du couvent voisin, dont trois étaient docteurs en théologie et l'autre, bachelier; et ils firent la preuve.

« A la vue du miracle, lesdits Maîtres représentèrent aux Confrères qui avaient accouru de toutes parts, la nécessité qu'ils avaient de bien observer leurs statuts et d'a-

voir une dévotion toute particulière au Saint-Sacrement qui était exposé nuit et jour dans la dite chapelle, par permission apostolique. Duquel miracle il fut fait un verbal en forme, signé par les dits Religieux et autres personnes de piété, lequel est conservé dans les archives de la Confrérie. »

Ce prodige, unique dans les annales du christianisme, a pour lui toutes les garanties de certitude que peut offrir le témoignage humain. A partir de ce jour, les Pénitents-Gris et les fidèles d'Avignon redoublèrent de zèle pour l'adoration du Saint-Sacrement dans la chapelle du miracle. Elle devint bientôt un lieu de pèlerinage, célèbre dans toute la France. L'on se partagea les heures du jour, pour qu'il y eût sans interruption un certain nombre d'adorateurs.

Pour éterniser la mémoire de ce grand prodige eucharistique, la Confrérie décréta que chaque année, à pareil jour, c'est-à-dire le 30 novembre, fête de l'Apôtre saint André, on célébrerait très-solennellement dans cette chapelle une fête spéciale en l'honneur du Saint-Sacrement ; que tous les Confrères y communieraient, et qu'ils iraient à la sainte Table pieds nus, la corde au cou et se trai-

nant sur les genoux, depuis l'entrée de la chapelle jusqu'au grand autel ; qu'il y aurait, à l'issue des vêpres, un sermon sur le miracle de 1433, et une amende honorable avant la Bénédiction.

La Confrérie des Pénitents-Gris d'Avignon est la plus ancienne Confrérie de l'Eglise. Il est bien consolant de penser que c'est la dévotion au Saint-Sacrement qui y a présidé et qui en a été comme le principe, la lumière et la vie.

L'exposition et l'adoration du Saint-Sacrement à la chapelle du Miracle durèrent sans interruption depuis le 14 septembre 1226 jusqu'en l'année néfaste de 1792, où la vénérable chapelle fut mise en vente et convertie en un ignoble magasin. Le nouveau propriétaire, ou plutôt le voleur qui, DIEU merci, n'était pas catholique, en détruisit même une partie, par un sentiment d'impiété lâche et stupide.

Ce ne fut qu'en 1815, après plusieurs tentatives infructueuses, que la Chapelle fut restaurée et rendue au culte divin, ainsi qu'à la Confrérie des Pénitents. Le Pape Pie VII bénit cette pieuse restauration, et accorda de grandes Indulgences à la Confrérie ressuscitée

En 1826, sixième centenaire de l'institution des Pénitents-Gras, on décida à la suite de fêtes magnifiques, que l'on rétablirait dans la chapelle du Miracle l'exposition perpétuelle du très-saint Sacrement ce que réalisa, en 1829, l'infatigable zèle du marquis de Vidau, premier Maître de la Confrérie, mort depuis en odeur de sainteté. Les adorateurs devinrent de jour en jour plus nombreux. Depuis plus de vingt ans, l'usage s'est établi que, le premier jeudi de chaque mois, tous les prêtres de la ville viennent faire dans le sanctuaire vénéré une heure d'adoration.

En présence des modernes Albigeois et en expiation de tous les outrages, soit publics, soit secrets, que Notre-Seigneur Jésus-CHRIST ne cesse hélas! de subir dans le sacrement de son amour, un appel vient d'être fait solennellement à toute la France, et déjà plusieurs grands pèlerinages de pénitence se sont organisés pour aller, comme le faisaient jadis nos pères, adorer le « Très-Haut » dans son grand sanctuaire d'Avignon et lui demander pardon pour la France coupable.

N. T. S. P. le Pape PIE IX, ayant eu connaissance de ce pieux appel, l'a hautement béni et encouragé, par la voix de son

Cardinal-Secrétaire d'État, lequel écrivait de Rome, en date du 4 avril 1874 : « Ayant porté à la connaissance du Saint-Père cet élan de piété, dont le but est de rendre gloire à la présence réelle de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dans la sainte Eucharistie, Sa Sainteté a daigné bénir tous ceux qui prendront part à cette manifestation religieuse, espérant que le Seigneur exaucera les prières de tant de bons catholiques pour le bien de la France et de l'Église. »

Tout fait donc espérer que le pèlerinage eucharistique d'Avignon va prendre ou plutôt reprendre son rang parmi nos grands pèlerinages nationaux. Qui sait si, pour la Provence et les pays environnants, ces prières, ces adorations, ces pénitences publiques ne sont pas destinées, dans les vues de la miséricorde divine, à paralyser, dans le midi de notre pauvre France, les ravages antichrétiens et antisociaux des communards, qui sont les Albigeois du dix-neuvième siècle ?

XIII

**La Chapelle des Saintes-Hosties
de Marseille-le-Petit, diocèse de Beauvais.**

En 1532, pendant les fêtes de Noël, fut dérobé de nuit, dans l'église de Marseille-le-Petit, en Beauvoisis, le ciboire de vermeil qui contenait un certain nombre de saintes Hosties, réservées pour les malades. Les voleurs sacrilèges, n'en voulant qu'au ciboire, enveloppèrent les saintes Hosties dans le voile qui le recouvrait, et les jetèrent dans un buisson peu éloigné de l'église.

A la nouvelle de cet attentat sacrilège, la consternation fut générale, et, quoique le pays soit bien dégénéré au point de vue religieux, la tradition en conserve encore le souvenir.

Aussitôt le crime connu, plus de Messe, plus de chants sacrés, plus de cérémonies saintes; l'église profanée fut tendue de noir, ainsi que l'exige la sainte liturgie. Tous les fidèles étaient atterrés.

Leur foi ne devait point rester sans conso-

lation. Huit jours après, le matin du 1^{er} janvier, fête de la Circoncision, un habitant de Marseille-le-Petit, nommé Jean Moncque, venant à passer dans le chemin qui longeait le cimetière attenant à l'église, fut frappé d'un phénomène étrange : au milieu de la neige, qui était tombée en abondance et qui couvrait d'une couche épaisse tout le terrain du cimetière, un seul point apparaissait à découvert, formant comme une petite oasis au milieu de ce blanc désert. Attiré par la singularité du fait, Jean Moncque approche... O bonheur ! c'étaient les saintes Hosties que les malfaiteurs avaient jetées là, avec le voile du ciboire. Celui qui, pour l'amour de nous, daigne se voiler sous la neige eucharistique, avait commandé aux éléments de respecter son grand sacrement ainsi profané ; et, obéissante à son Créateur, la neige, en tombant du ciel, était venue l'entourer respectueusement comme d'un rempart immaculé.

« Jean Moncque, continue l'historien contemporain, en ayant donné avis à messire Prothais, docteur en théologie, curé de ladite ville, celui-ci les vint lever, accompagné du peuple, avec grande joie et dévotion, et

les transporta en l'église. Puis, par respect du lieu où le Corps sacré de notre Sauveur avait reposé, on y planta une belle croix de bois, au circuit de laquelle on y met des épines, afin de ne point marcher sur le lieu qu'avaient touché les saintes Espèces. »

Dès lors, les fidèles commencèrent à faire de ce lieu un but de pèlerinages, bien persuadés que Celui qui avait voulu le consacrer par un tel prodige, ne dédaignerait pas de le favoriser de nouvelles grâces.

Bientôt, en effet, plusieurs guérisons miraculeuses vinrent justifier leur confiance. « Ce qu'étant divulgué, ajoute le vieux récit, les malades de toutes parts commencèrent d'y arriver, dont plusieurs s'en retournèrent guéris, lesquels, en reconnaissance du recouvrement de leur santé, offrirent tant de dons et présents, que, dedans six mois, une des plus belles chapelles y fut construite le lendemain de la fête de saint Jean-Baptiste, et parachevée le jour de saint Éloi. »

Dans cette chapelle, où furent dès lors transportées les saintes Hosties, les miracles continuèrent. Plusieurs furent constatés juridiquement, parmi lesquels on cite particulièrement les suivants :

« Sire Jacques Sauvage, prêtre-clerc au bourg de Crèveœur, étant devenu muet et perclus de tous les membres, et s'étant, par dévotion, fait transporter en ladite chapelle, y recouvra la parole et la santé en tout son corps.

« Le seigneur d'Autrèche et d'Achy, ayant entendu d'une pauvre femme qui lui demandait l'aumône qu'elle avait recouvré la vue en ladite chapelle, et se voyant avoir une plaie incurable à la jambe, y alla faire sa dévotion et y recouvra à l'instant la santé. A cause de quoi, en perpétuelle mémoire, il fit appendre dans ladite chapelle une jambe en bois couverte de cire, et en outre donna à la cure de Marseille les dîmes du Triège nommé les Gressières. »

Telle fut l'origine de la Chapelle des Saintes-Hosties de Marseille-le-Petit.

Ces merveilleux témoignages de la bonté du DIEU de l'Eucharistie et de la piété des fidèles continuèrent à se manifester ainsi pendant trente-six années consécutives, jusqu'en 1568, c'est-à-dire jusque vers la fin de l'épiscopat de l'apostat Odet de Coligny, Cardinal de Châtillon, lequel se fit protestant, ne rougit pas de se marier, et s'en fut mourir misé-

blement en Angleterre, après avoir été solennellement excommunié et dégradé par le Pape saint Pie V. Il était frère de cet autre apostat, le trop célèbre amiral de Coligny, que les hérétiques et les voltairiens ont tant exalté, non à cause de ses vertus très-problématiques, mais parce qu'il avait levé l'étendard de la révolte et contre l'Eglise et contre son roi.

Un tel Evêque ne devait pas voir de bon œil la chapelle des Saintes-Hosties et les incessants miracles du sanctuaire de Marseille. Ce fut alors, continue le récit, « qu'un nommé Louis Boutillier, son grand-vicaire, sentant mal de la foi, et jaloux des miracles qui se faisaient en ladite chapelle par la réalité du sacrement de l'autel, fit consommer les saintes Hosties, qui étaient gardées en tout honneur et révérence dans ladite chapelle, par un misérable prêtre qui devint tout aussitôt perclus en tous ses membres, et s'en alla mourir ainsi à Vernon, sa ville natale. »

Cependant, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui ne meurt pas et qui règne également vivant sous toutes les Espèces sacramentelles, continua de recevoir les hommages et à bénir les vœux qui lui étaient adressés dans le

miraculeux sanctuaire. Le culte du Saint-Sacrement y florissait encore, souvent relevé aux yeux des peuples par la piété des grands et des princes de la terre, lorsque éclata la Révolution.

La chapelle des Saintes-Hosties offrait trop de titres à la haine du génie d'impiété qui était l'âme de cette révolution, non moins antifranaçaise qu'antichrétienne, pour échapper à sa fureur de destruction. La croix, l'autel, les statues, les *ex-voto* furent renversés ou brisés; les ornements pillés, le sanctuaire profané de mille manières; toutes les belles sculptures et décorations furent hachées et broyées; et tous ces débris du pieux monument jonchèrent le sol jusqu'à la fin de ce règne de terreur et de sang.

Lorsque la tempête fut passée, de pieuses mains purent recueillir quelques-uns de ces débris, relever la pierre du sanctuaire et rappeler au pied du divin Sacrement la foule encore effarée des fidèles. On conserva dans un caveau souterrain quelques restes des chefs-d'œuvre d'art qui avaient échappé aux dévastations des républicains (1).

(1) Les documents où nous avons puisé les détails de ce récit se trouvent dans un opuscule in-

Dans ces dernières années, en 1864, le digne curé de Marseille-le-Petit a entrepris, avec les meilleures bénédictions de son vénérable Evêque, Mgr Gignoux, la restauration du sanctuaire qui, pendant près de deux siècles, avait rendu célèbre dans tout le nord de la France le nom maintenant oublié de ce petit canton. Mais, hélas ! ces pauvres contrées, jadis si catholiques, ont quasi perdu la foi, et les merveilles de la miséricorde dont elles ont été favorisées jadis ne sont plus guère pour elles que des légendes aux trois quarts oubliées. C'est que le souffle mortel du protestantisme, du jansénisme et de la Révolution a passé là ; c'est que d'indignes Evêques, c'est que de mauvais prêtres y ont sapé l'édifice catholique jusque dans ses fondements. C'est là surtout, dans cet ancien sanctuaire, à peine relevé, qu'il faut demander pardon au DIEU de l'autel, pour tous les indignes qui, depuis Judas, trahissent Jésus par le baiser eucharistique et qui souillent cet autel trois fois sacré. Demandons de saints prêtres, de très-saints prêtres, afin que le Sacrement des sacrements soit traité titulé : *L'Ave Maria*, par M. Roulin, curé de Marseille-le-Petit. 1865.

comme il convient et que le Dieu d'amour se console de plus en plus de la trahison des Judas par la fidélité des vrais apôtres.

Trente ans après le grossier sacrilège qui avait été, dans le Beauvoisis, l'occasion de tant et de si beaux miracles, Notre-Seigneur voulut, non loin de là, à Laon, faire éclater avec plus de splendeur encore la vérité du dogme ineffable de la présence réelle, blasphémé par les nouveaux Albigeois. Nous allons raconter ou plutôt résumer, dans le chapitre suivant, ce nouveau miracle eucharistique qui dura plus de trois mois, et où Dieu voulut démontrer jusqu'à l'évidence, par des faits publics incontestables et incontestés, la réalité de plusieurs dogmes, niés alors par les protestants, comme ils le sont aujourd'hui par leurs descendants, les libres-penseurs; à savoir : l'autorité divine de l'Eglise catholique, la divinité de Jésus-Christ réellement présent au Saint-Sacrement de l'autel, l'existence très-réelle, très-personnelle du démon et des démons, la réalité du fait des possessions diaboliques, etc.

XIV.

**Le miracle du Corps de DIEU,
depuis le 3 novembre 1565 jusqu'au 8 février 1566
à Laon, diocèse de Soissons.**

Voici un prodige du Saint-Sacrement plus extraordinaire, s'il se peut, et plus splendide encore que les autres. Il dura, en effet, trois mois entiers ; le démon y fut forcé de rendre témoignage à la présence réelle devant une multitude de peuples, et deux Souverains-Pontifes, saint Pie V et Grégoire XIII, en proclamèrent l'authenticité, ajoutant qu'il fallait le faire connaître au monde entier. e

Peu d'années après l'invasion du protestantisme dans notre France, Notre-Seigneur voulut *protester* à sa façon contre les blasphèmes anti-eucharistiques des nouveaux sectaires par un fait aussi authentique qu'extraordinaire, qui servit puissamment à soutenir la foi des catholiques. La France entière était à feu et à sang ; la fureur des huguenots exerçait partout d'incroyables ravages ; plus de mille églises venaient d'être saccagées,

comme nous l'avons déjà dit; un grand nombre de Prêtres, de Religieuses et de Religieux avaient été tués, brûlés vifs, pendus, massacrés; les saintes Hosties étaient partout profanées avec des raffinements d'impiété, d'indécence qu'on n'oserait redire; l'Eucharistie était devenue le point de mire des attaques les plus horribles: il était bien juste que le divin Sauveur consolât et fortifiât ses fidèles par des voies extraordinaires. C'est ce qu'il fit en la personne d'une pauvre fille du Laonnais, Nicole de Vervins, laquelle devint pour toute la France l'instrument des miséricordes du Seigneur.

DIEU permit que trois princes des démons, Belzébuth (dont parle expressément l'Évangile), Astaroth (jadis adoré à Tyr sous le nom d'Astarté ou Vénus), et un autre, nommé Cerberus (également honoré d'un culte public par les païens), entrassent en elle avec une légion de démons inférieurs, afin d'attirer sur cette simple et pieuse fille l'attention de tous, et de manifester hautement, par des miracles qui durèrent sans interruption pendant plus de trois mois, la réalité de la présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement de l'autel. Toutes les autorités, ecclé-

siastiques et séculières, ont constaté de la manière la plus explicite la certitude des faits; les ministres protestants en ont été témoins, aussi bien que les catholiques; les choses se sont passées en plein jour, en public, et, je le répète, pendant trois mois consécutifs; on y venait de plus de cent lieues à la ronde; et plus de cent mille personnes furent témoins de ces faits surnaturels; c'était le Grand-Aumônier du roi de France, Charles IX, messire Jean de Bours, Évêque de Laon, qui faisait lui-même les exorcismes solennels; et cela, en pleine cathédrale, sur une estrade élevée tout exprès, en présence de tout son clergé, des magistrats de la province et d'une assistance qui montait chaque jour à dix, quinze et jusqu'à vingt mille personnes; les procès-verbaux étaient rédigés, séance tenante, par un notaire du roi; les huguenots étaient là et surveillaient tout avec une impuissante colère.

Le lecteur comprendra que je ne puis, dans ce petit travail, rapporter, avec tous les détails qu'il faudrait, ce fait si mémorable; je le renvoie à l'histoire authentique et minutieuse qui en a été récemment publiée, et

dont la lecture exclut la possibilité du moindre doute (1).

Je me contenterai de dire que la pauvre possédée, réduite à chaque instant à des états de souffrance qui faisaient craindre pour sa vie, et à des transformations monstrueuses, à des phénomènes surnaturels et diaboliques, qui défiaient l'art et la science, était immédiatement guérie par l'attouchement sacré de la sainte Eucharistie.

Elle devenait subitement aveugle, sourde, muette et paralysée : le Saint-Sacrement touchait ses yeux, et elle y voyait aussitôt; ses oreilles, et elle entendait; sa langue, et elle pouvait parler; son corps, et elle reprenait à l'instant sa forme naturelle et l'usage de tous ses membres. La communion était son unique remède : on dut souvent, par exception, la lui administrer jusqu'à dix, douze, quinze et vingt fois par jour.

« Le corps de la patiente, dit un des der-

(1) *Histoire de Nicole de Vervins*, d'après les historiens contemporains et témoins oculaires, ou *le Triomphe du Saint-Sacrement sur le démon*, à Laon en 1566, par l'abbé J. Roger, directeur au petit séminaire de Notre-Dame-de-Liesse. — Paris, chez Wattelier.

niers procès-verbaux, faisait telle résistance qu'au lieu de dix hommes qui la portaient habituellement, il en fallait ce jour-là plus de quinze pour la mettre sur l'estrade, et encore n'y pouvaient parvenir... Lors donc, le Révérend Père Evêque, à jeun, confessé, et ainsi assisté, sur les trois heures après-midi, commença, continua et paracheva cette vingt et unième et dernière conjuration solennelle, durant laquelle la démoniaque, horriblement gonflée, jetant la langue hors de la bouche jusqu'au menton, parlait quand même, nommant et apostrophant tous les gens de justice et autres, présents là !

Le diable, adjuré de sortir, répond à l'Evêque qu'il ne sortira pas encore. Le Seigneur Evêque, qui tenait en main la sainte Hostie, lui dit : « Je ne te demanderai plus
« quand tu sortiras ; mais je te ferai bien
« sortir présentement par la puissance du
« DIEU vivant et du précieux Corps de JÉSUS-
« CHRIST, son cher Fils, ici présent. » — « Oui,
je le confesse, dit le démon, *c'est ici vraiment
le Fils de DIEU : c'est mon Maître.* Je suis fort
fâché de le confesser ; mais j'y suis contraint ! »
Et il répéta avec rage, au grand étonnement
de l'immense multitude : « Oui vraiment ; je

sortirai présentement *en vertu d'iceluy Corps de DIEU*. Il faut que je sorte. Je suis bien fâché de sortir sitôt et de confesser *cette vérité, qui ne vient pas de moi, mais de mon Maître qui m'a envoyé, et qui me commande et me contraint de la dire.* » Il répéta cela plusieurs fois.

« Puis l'Evêque, prenant l'Eucharistie sur la platine du calice d'or et la tenant élevée, dit : « O malin esprit Bélzébuth, mortel ennemi de DIEU, voici le précieux Corps de notre Sauveur et Seigneur JÉSUS-CHRIST, ton Maître. Je te commande, au nom de la vertu du Corps de notre Sauveur et Seigneur JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU et vrai Homme, ici présent, que voilà, de sortir présentement du corps de cette pauvre créature de DIEU ; et t'en vas au profond des enfers pour y être tourmenté. Sors, esprit, malin, sors ! voici ton Maître ! sors ! »

« L'énergumène s'agitait d'une manière effrayante. Ses os craquaient plus que nulle des autres fois, à la grande peine et sueur de douze ou quinze personnes, qui, à la maîtriser, chancelaient çà et là, tant elle reculait la vue de devant la sainte Hostie, que le Révérend Père Evêque lui mettait toujours devant les yeux, de quelque côté qu'elle les tournât.

Davantage elle avait la bouche démesurément ouverte, la langue pendante, la face énormément gonflée, passant par toutes les couleurs, jaune, verte, grise, bleue. Tellement qu'elle n'avait aucune figure de créature humaine, mais seulement du grand diable qui, ainsi au vif en elle se représentait.

« Le peuple, d'autre côté, émerveillé et effrayé de la voir et ouïr ainsi horriblement mugler (car la voix sortait comme le muglement d'un gros taureau), le peuple criait, voire les uns avec grosses larmes : « Jésus, miséricorde ! »

L'Evêque cependant pressait vivement le démon, qui céda un moment. Nicole tomba évanouie entre les bras de ses gardes. En cet état, elle avait conservé son horrible difformité. On la montra à la justice et au peuple : tous furent saisis d'épouvante. Elle était comme une boule, comme un hérisson retiré en sa peau.

« Le Révérend Père Evêque s'approche d'elle, et, selon sa coutume, s'agenouille pour présenter l'Eucharistie à la patiente, laquelle on ne tenait plus, parce qu'elle était comme morte. Voilà soudain que le diable rentre en furieux, et, avec la main d'icelle, s'efforce de

prendre le bras duquel l'Evêque tenait la sainte Hostie, et de prendre même la sainte Hostie ; puis, s'élève en l'air, quasi hors des mains des gardes et autres gens. L'Evêque recule saisi d'épouvante, se relève pâle comme un cadavre. Qui aussi n'aurait eu grand'peur ? Mais aussitôt il reprend ses sens et poursuit de toutes parts le démon, qui renverse ses gardes pour échapper à ce glaive qui le poursuit. Le peuple, témoin de ce spectacle, pousse des soupirs et des cris, tombe à genoux, prie avec larmes et gémissements.

« Alors Satan s'échappe une seconde fois, faisant un grand bruit et foudre comme tonnerre. Mais il rentre aussitôt, et, se dressant avec fureur, il fixe un regard effrayant sur les gens du prince de Condé et autres huguenots qui étaient là debout et la tête couverte, comme s'il leur reprochait tant d'audace et d'incrédulité. Le peuple crie : « A genoux, « et la tête découverte ! A genoux devant le « précieux Corps de notre Sauveur et Seigneur JÉSUS-CHRIST ! » Et il se fit grand tumulte.

L'Evêque cependant, sans quitter son poste, tenant toujours le *Corpus Domini* fermement,

disait au peuple : « Mes amis, ne bougez pas ; voici le vrai et précieux Corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST présent, qui nous aidera. Cessez ce tumulte ; mettez-vous à genoux et en oraisons. Je vous prie au nom de DIEU, ne vous faites tort l'un à l'autre ! »

« Incontinent après ces paroles, le peuple se met à genoux et prie DIEU pour la pauvre femme. Puis, toujours armé de la sainte et sacré Hostie, l'Evêque continue de poursuivre son ennemi ; tellement que le diable, vaincu par la puissance et commandement de notre Rédempteur, s'échappe avec fumée, éclairs et deux coups de tonnerre, comme fidèlement ont attesté plusieurs qui étaient hors de l'église, et autres des champs s'acheminant à la ville.

« Ainsi laissa-t-il le corps de cette pauvre Nicole pour la troisième et dernière fois, vers les trois heures après-midi, le 8 février, au jour de vendredi, environ l'heure que Notre-Seigneur triompha de l'enfer par sa glorieuse et à nous très-fructueuse mort.

« Et Nicole aussitôt, se mettant à genoux, fit pour marque de sa délivrance le signe de la croix, puis, on l'entendit remercier DIEU et

l'Evêque dévotement : « Monsieur, je vous
« remercie humblement du grand bien que
« Dieu me fait par vous, et de la peine qu'il
« vous a plu prendre pour moi. Jamais je ne
« l'oublierai, et prierai toujours Dieu pour
« vous. » Et l'Evêque lui donna la croix à
baiser. Alors elle jeta sur le peuple, qui pleu-
rait de joie, qui criait au miracle, qui chan-
tait victoire, des yeux beaux, clairs et
modestes, avec une face vermeille, le sourire
de la reconnaissance et de la piété sur les
lèvres... Les catholiques en fondaient en lar-
mes de joie, dévotement aussi remerciant
Dieu d'un si haut, si évident miracle, fait en
la vertu de son précieux Corps et de sa puis-
sance infinie.

« Enfin, l'ÉVÊQUE communia Nicole de
l'Hostie même qui venait de chasser le démon,
et qu'elle reçut bien humblement. »

Cette possession extraordinaire et provi-
dentielle avait commencé le 3 novembre de
l'année 1565 ; elle se termina, comme nous
venons de le voir, le 8 février de l'année
suivante. Nicole avait seize ans ; elle était
mariée et de conduite fort pieuse et honnête.
Le roi Charles IX voulut la voir et l'interro-
ger, ainsi que plusieurs autres grands per-

sonnages, entre autres le prince de Condé, chef du parti huguenot. Toute la France retentit du bruit de ce terrible miracle de trois mois.

On ne saurait dire la fureur et la consternation des protestants, qui ne pouvaient nier des faits aussi publics, aussi notoires. A plusieurs reprises, ils voulurent enlever Nicole ; un des leurs, le médecin Carlier, parvint même à l'empoisonner, pendant qu'elle était dans une léthargie surnaturelle, recourbée comme un cercle, la tête touchant les pieds, et la bouche grande ouverte. Dès que la sainte Eucharistie eut touché ses lèvres, elle revint aussitôt à elle, criant : « JÉSUS ! MARIE ! qu'est-ce qu'on m'a donné ? Je brûle ! » Et à trois reprises elle vomit le poison, mais non la sainte Hostie. Ce que voyant, deux seigneurs huguenots, présents à toute cette scène, s'écrièrent : « Je le crois, car je l'ai vu. Je ne serai plus huguenot. » Et tous deux se convertirent.

Un grand nombre de protestants en firent autant ; entre autres un Allemand, Etienne de Vosque, que l'on avait fait placer tout près de la pauvre Nicole, sur l'estrade, pour mieux tout voir et constater. Pendant la

grand'messe, à l'élévation, que l'Evêque prolongeait à dessein, la possédée se dressa soudain, s'élança jusqu'à la hauteur de six pieds, emportant avec elle tous ses gardes, et tomba sans mouvement. Étienne de Vosque tomba à genoux, et s'écria, les yeux tout baignés de larmes: « Je crois maintenant que c'est vraiment le diable qui possède cette pauvre créature, et que c'est le vrai Corps de JÉSUS-CHRIST qui le chasse. Je crois et ne serai plus huguenot. »

Plusieurs ministres hérétiques vinrent pour découvrir, disaient-ils, les supercheries papistes ; d'avance ils se vantaient que, s'il y avait vraie possession, ils seraient plus habiles et plus puissants que l'Evêque et tout son clergé. « De plusieurs lieues donc, rapporte un témoin oculaire, et à diverses fois, les ministres des hérétiques, vulgairement appelés huguenots, qui se disent réformés parce qu'ils se sont ôtés de l'obéissance de notre sainte Eglise catholique et apostolique romaine, hors de laquelle il n'y a salut, ayant pour but final de nier notre Rédempteur JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement de l'autel, s'en vinrent à Vervins, pour conjurer Beelzébuth.

« Eux venus, Beelzébuth commença par les nommer par noms et surnoms : « Toi, tu es le « ministre Tournevelles; toi, Gonflans de Ribement. Je sais qui vous êtes et d'où vous venez. C'est moi qui vous fais venir. » Lors, l'un d'eux, le ministre de Ramly, étant près de la patiente, prit un petit livre, les Psaumes de Marot. L'esprit malin lui dit en riant à grosse voix, avec une sorte de meuglement : « Eh ! mon ami, que penses-tu faire ? Penses-tu que tes plaisantes prières et chansons me tourmentent ? Non, non, je m'en réjouis, car j'ai aidé à les composer. » Ledit ministre répondit : « Je te ferai sortir au nom de DIEU. — Non, feras mie au nom du « diable. Et viens ça, hé ! un diable en « chasse-t-il un autre ? — Je ne suis pas un « diable, mais le serviteur du Christ. — Oui ! « serviteur du Christ ? tu es pis que moi, car « je crois ce que tu ne veux pas croire. Aussi « t'en aimé-je mieux et tous mes autres « huguenots qui font si bien mes commandements. Penses-tu délivrer cette méchante « ribaulde de moi qui suis dedans son corps « seulement ? Non, non ; chasse plutôt ceux « que tu as en la cervelle ou en ton esprit. « Va, va, je ne ferai rien par vous, je ne

« délogerai point, parce que je suis votre maître, et tous vous êtes des miens. » Bref, il se moqua d'eux. »

Le lecteur me pardonnera sans doute l'étendue de ces citations. Elles me semblent aussi intéressantes que péremptoires ; elles prouvent merveilleusement la très-sainte et très-réelle présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement ; car ce fut là, de l'aveu même du démon, le but et la raison d'être de cette miraculeuse possession. A la vue des innombrables conversions qui en étaient la suite, l'Évêque de Laon interrogea un jour le démon et lui reprocha sa maladresse : « Qu'as-tu gagné en ce pays ? Beaucoup de gens se sont convertis en voyant ce miracle du Saint-Sacrement. Il faut maintenant que tu sortes ; on te connaît trop : tout le monde a horreur de toi. — Je le sais, dit Satan, il s'en est converti ; mais il reste encore bien des obstinés. Et puis, il faut que je fasse mon office, selon qu'il m'est commandé. — Dis-nous donc alors pourquoi tu es entré au corps de cette jeune femme catholique, droite, simple, et qui n'a jamais fait folie de son corps ? — J'y suis entré par le commandement de DIEU, à cause des péchés du peuple,

pour montrer à nos huguenots qu'il y a des diables qui peuvent posséder les corps quand DIEU le permet, ce qu'ils ne veulent croire. J'y suis entré *pour les convertir ou pour les endurcir ; pour faire tous les hommes ou tout un ou tout autre*. Il faut que je fasse mon métier et mon office : oui, je les rendrai tout un. »

Le Saint-Siège, instruit de tout, attachait au miracle du Corps de DIEU, comme on l'appelait, une telle importance, que les Souverains-Pontifes saint Pie V et Grégoire XIII appelèrent sur lui l'attention du monde entier, bénissant DIEU d'avoir opposé cette digue aux flots furieux de l'hérésie. Saint Pie V disait entre autres, dans son Bref du 8 octobre 1571 : « Il faut s'efforcer de faire parvenir à la connaissance de tous les peuples ce miracle admirable de la sainte Eucharistie. »

XV

L'Ostensoir et les saintes Hosties de Faverney, en Franche-Comté.

Quarante ans après, en 1608, un autre grand miracle, revêtu comme les précédents d'un

caractère de publicité et d'authenticité incontestables, manifesta la divinité du Sacrement de l'autel dans tout l'est de la France.

Les principales erreurs religieuses, répandues alors en France par le calvinisme, étaient la négation de la présence réelle du Fils de DIEU dans l'Eucharistie, la négation de l'autorité suprême du Pape, la négation du culte de la très-sainte Vierge, la négation des Indulgences, la négation du culte des reliques.

Notre-Seigneur sanctionna tous ces dogmes par son intervention dans la petite ville de Favorney, afin de consoler et de fortifier les âmes fidèles et de ramener les pauvres âmes égarées.

L'an 1608, le 25 du mois de mai, durant les fêtes de la Pentecôte, dans l'église abbatiale et paroissiale de Favorney, qui était le sanctuaire renommé d'un pèlerinage en l'honneur de la très-sainte Vierge, les Religieux bénédictins de l'abbaye, afin d'animer la ferveur des fidèles, avaient élevé, à l'entrée du chœur, un magnifique reposoir, sur lequel ils avaient exposé le très-saint Sacrement, et avaient obtenu du Saint-Père des Indulgences spéciales en faveur des pécheurs venus pour ces

fêtes dans l'intention d'honorer et de prier la Vierge Mère de DIEU.

Durant la nuit du dimanche au lundi, le Saint-Sacrement exposé étant seul, honoré simplement par les lumières symboliques de deux lampes, le feu prit au reposoir, qui en un instant fut la proie des flammes. Le matin, lors de l'ouverture de l'église, la table servant d'autel était brûlée, le gradin qui la surmontait était brûlé, la niche couronnant le gradin et contenant le Saint-Sacrement était brûlée; un marbre qui était dans cette niche, et sur lequel, comme sur une pierre d'autel, reposait l'ostensoir, était tombé en se brisant en trois morceaux. Mais l'ostensoir, portant le Corps sacré du Fils de DIEU, était resté à sa place dans les airs, sans nul appui, sans nul support. Il avait ses contours et surtout son pied couverts de cendres et de charbons ardents. Il se tenait au milieu des airs dans une posture un peu oblique au lieu de verticale, malgré la largeur et la pesanteur de son pied, pour faire voir, d'une manière plus sensible, l'absence de tout moyen humain et la complète dérogation aux lois physiques de la pesanteur et de l'équilibre des corps. Les deux Hosties

qui étaient renfermées dans la custode de verre étaient demeurées intactes, avec une faible partie néanmoins de l'une d'elles un peu roussie par le feu, comme pour témoigner de leur séjour dans l'incendie.

Cet ostensor en argent, conservé lui-même intact en toutes ses parties, est demeuré ainsi dans l'espace vide, portant son divin fardeau, et soutenu uniquement par Celui qu'il portait, durant *trente-trois heures*. Dix mille personnes vinrent le voir ; il fut examiné par les prêtres en tout sens et avec les plus minutieuses recherches. Les paroisses d'alentour accouraient en procession, lorsque le mardi, vers les dix heures du matin, le miracle cessa. Au moment de la consécration d'une Messe célébrée au maître-autel par l'abbé Aubry, curé de la paroisse voisine de Menoux, les fidèles qui remplissaient la vaste église eurent leur attention attirée sur les Hosties miraculeuses par l'extinction trois fois répétée, sans cause connue, du cierge le plus rapproché. Des témoins ont dit avoir aussi entendu le timbre argentin d'une clochette invisible. En ce moment la multitude vit l'ostensor prendre la position verticale et descendre doucement sur un corporal placé au-

dessous, d'une façon si juste et si délicate, que pas un brin des cendres dont il était couvert ne tomba sur le blanc corporal.

Les envoyés de l'Archevêque du diocèse, Mgr Ferdinand de Rye, dressèrent sur les lieux un procès-verbal où ils consignèrent mot à mot les dépositions successives et intégrales de cinquante-deux témoins irrécusables, avec leurs noms, leur domicile, leur serment, et aussi leur signature, sauf celle de quelques illettrés. Pendant un mois et demi, l'Archevêque se rendit compte de l'événement, aidé d'un conseil de théologiens, de canonistes et de jurisconsultes. Après ce temps, il rendit un jugement doctrinal qu'il publia dans un mandement, et par lequel il donnait à tous ses diocésains connaissance authentique et officielle de la réalité du miracle.

Trois mois après l'événement, saint François de Sales se rendit en pèlerinage à Favorney pour y adorer les Hosties miraculeuses.

Une confrérie fut érigée sur les lieux en l'honneur de l'une de ces deux Hosties, car l'autre fut donnée à la ville de Dôle. Le 15 juillet 1610, le Pape Paul V enrichit cette Confrérie d'Indulgences par une Bulle spéciale

qui relate les principales circonstances du miracle. La noblesse, en Franche-Comté, en Bourgogne et en Lorraine, voulut faire partie de cette Confrérie du miracle eucharistique.

Puis, pour conserver toujours vivant dans les cœurs le souvenir de ce miracle insigne, une fête fut établie dans tout le diocèse de Besançon par l'Archevêque Mgr François-Joseph de Grammont, successeur de Mgr Ferdinand de Rye. L'autorité suprême du Saint-Siège a approuvé cette fête du miracle institué par l'autorité épiscopale, ainsi que la leçon de l'office divin qui rapporte les circonstances du prodige.

On voit encore à Faverney 1° l'Hostie miraculeuse; 2° la chapelle construite en son honneur et pour sa résidence; 3° l'église même où s'est accompli le miracle; 4° dans l'église, le tableau en marbre placé par la ville de Dôle en reconnaissance du don de l'une des Hosties miraculeuses, et où se trouve raconté le prodige, en écriture gravée; 5° le procès-verbal original avec ses cinquante-deux témoins; 6° le registre de la Confrérie du miracle, avec ses vieux noms. On voit encore à Besançon, dans l'église de Notre-

Dame, le corporal sur lequel l'ostensoir est descendu à la fin du miracle.

Or ce miracle splendide de la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie fut accompagné de plusieurs autres.

Au milieu de l'ostensoir se trouvait un morceau d'un doigt de sainte Agathe, enfermé dans un tube de cristal fermé par un simple papier. Ce papier et ce verre sont restés intacts au milieu du feu, avec la relique qu'ils contenaient; ils ne portaient même pas la trace du feu. Voilà le culte des reliques vengé.

Devant la table servant d'autel était attaché par une épingle le Bref en parchemin de l'Indulgence spéciale accordée par le Saint-Père. Or ce parchemin s'est conservé avec toutes ses lettres intactes au sein de l'incendie. Voilà le dogme des Indulgences sanctionné **divinement**.

En intervenant pour affirmer la vérité de l'Indulgence donnée par le Pape, le Fils de DIEU affirmait en même temps et par cela même le pouvoir de *lier et de délier* qu'il a remis à son Vicaire sur la terre; et en montrant comme sacré cet acte de l'autorité pontificale, il recommandait comme sacrée

l'autorité elle-même. Il accentua même, d'après plusieurs auteurs, plus fortement encore cette souveraineté suprême; car d'après ces auteurs, le sceau en cire du Souverain-Pontife, *l'anneau du pécheur*, ne fondit point au milieu du feu, mais se conserva entier, gardant sa forme et son empreinte. Voilà donc l'autorité du Vicaire de JÉSUS-CHRIST exaltée par JÉSUS-CHRIST lui-même.

Et tous ces miracles, le Fils de DIEU les fit dans une église dédiée à son auguste Mère, et pour la fête de son pèlerinage, et en faveur des pèlerins animés de la douce dévotion à sa Mère bien-aimée; il les fit, en un mot, pour affirmer la foi catholique, apostolique, romaine, par conséquent pour affirmer toutes les vérités, objet de cette foi.

Enfin, constatons-le en passant, le miracle de Faverney eut lieu dans l'église abbatiale d'un monastère, et Notre-Seigneur protesta ainsi à sa façon contre les immondes blasphèmes que Luther et ses sectateurs ne cessaient de proférer, depuis près d'un siècle, contre les couvents et la sainteté de la vie monastique.

C'est ainsi qu'il foudroya l'hérésie et vengea la foi par une manifestation de sa puissance et de son amour.

Mais ce n'est pas tout. Six mois après, la ville de Dôle, capitale alors de la Franche-Comté, à laquelle appartenait Faverney, obtint, par la médiation de l'Archiduc Albert, Souverain de la Franche-Comté et des Pays-Bas, auprès de l'abbé de Faverney, dom Alphonse Doresmieux, la possession d'une des deux Hosties miraculeuses.

Cette heureuse ville députa, pour recevoir ce trésor inappréciable, cent de ses notables, le doyen du chapitre et le maire à leur tête. Arrivés auprès des Hosties miraculeuses, tous communierent. La divine Hostie qui leur fut donnée fut placée dans une litière ayant un dôme impérial; sur son parcours de quinze lieues, les populations voisines vinrent en pieuses processions la vénérer et lui faire escorte: à l'approche de la ville, elle fut reçue par une procession d'une demie-lieue de long, composée des autorités et des corps constitués, portant tous un flambeau de cire blanche à la main; puis venait la ville entière, traversant des flots de population accourues du voisinage et se prosternant en adoration. On entoura aussitôt cette adorable Hostie de la garde royale, comme le Souverain: on amena auprès d'elle douze jeunes garçons

des premières familles, habillés en pages, comme en avait le roi. Un jeune homme, représentant la ville dans un costume selon le goût de ce temps, se mit à genoux devant elle, se prosterna en adoration, et lui fit un discours dans lequel il exalta les merveilles du miracle, la priant de vouloir bien établir sa résidence dans l'enclos de leurs murailles et recevoir le cœur de tous les habitants ; puis, une troupe de six enfants s'approcha de Jésus-Hostie, et lui présenta, dans un bassin de vermeil, les clefs de la ville, comme à son souverain Maître. Pendant ce temps, toutes les cloches des sanctuaires faisaient retentir le ciel de leurs plus joyeuses volées, et les canons des remparts prolongeaient au loin leurs solennelles voix.

Le soir, une illumination enthousiaste brillait sur toute l'étendue de la ville, et des symphonies, des chœurs de musique, des cantiques retentissaient de toute part en plein air.

Il fut arrêté qu'à l'avenir, à chaque anniversaire de cette inestimable acquisition, il y aurait fête et procession à l'Hostie miraculeuse. Un sanctuaire fut élevé en son honneur et pour sa résidence par les avocats de cette

heureuse ville. Cette chapelle se voit encore, mais l'Hostie a disparu pendant la Révolution.

Pour Faverney, il a su conserver la sienne, malgré cette cruelle tourmente, et c'est cette Hostie précieuse que le pieux pèlerin a le bonheur de vénérer encore aujourd'hui; je dis *vénérer* et non pas *adorer*; car elle n'est plus le Corps de Notre-Seigneur, depuis que les saintes Espèces se sont essentiellement altérées.

Notre-Saint-Père le Pape PIE IX vient de reconnaître solennellement et canoniquement l'authenticité du miracle de Faverney, et le 16 mai 1864, Son Éminence le Cardinal Mathieu, Archevêque de Besançon, a promulgué la sentence du Saint-Siège dans l'église même où le prodige a eu lieu.

Voici un extrait de la relation que publia à cette occasion le président du Conseil de fabrique.

« Faverney, 17 mai 1864.

« Onacun sait que le 26 mai 1608 eut lieu dans notre vieille église abbatiale le double prodige qui conserva la sainte Hostie dans

les flammes et tint l'ostensoir miraculeusement suspendu pendant trente-trois heures dans les airs. Ce prodige, constaté juridiquement par Mgr Ferdinand de Rye, Archevêque de Besançon, devint l'objet d'une fête qui se célèbre dans notre diocèse depuis cette époque.

« Établie seulement par l'autorité diocésaine, cette fête n'avait point reçu l'approbation du Saint-Siège, non que cette approbation eût été refusée ou que le miracle eût été contesté, mais parce qu'elle n'avait point été sollicitée. Les pièces originales qui se trouvent encore aux archives de l'abbaye en font foi.

« L'occasion s'est présentée de demander cette approbation, et *notre miracle*, comme l'appellent les habitants de Favorney, est sorti victorieux de l'épreuve. Certes, quand on se présente avec un prodige qui a duré trente-trois heures et compté jusqu'à dix mille témoins, on peut avoir quelque confiance; mais quand on connaît les rigueurs de la critique des Congrégations Romaines, il est permis de trembler, et on ne doit négliger aucune précaution. Aussi Son Éminence, en se rendant dernièrement à

Rome, arrivait-elle avec des actes authentiques, capables d'affronter les censeurs les plus impitoyables. Procès-verbeaux, dépositions des témoins, lettres des Souverains, actes de l'autorité ecclésiastique, du parlement de Dôle, sentiment des peuples, tradition constante, possession séculaire, tout a été produit, tout a été pesé ; et, après mûr examen, le tribunal suprême de la Congrégation des Rites a décidé à l'unanimité que le miracle de la sainte Hostie conservée dans les flammes avait tous les caractères de vérité et d'authenticité désirables ; que notre grand Archevêque Ferdinand de Rye avait suivi fidèlement les prescriptions du Concile de Trente sur la matière et avait très-bien jugé.

« Le miracle de la sainte Hostie sort donc victorieux de l'épreuve la plus délicate qu'il ait eu à subir, et le premier hommage que lui rend le Saint-Siège est d'admettre l'Office de la fête tel qu'il est présenté par Mgr l'Archevêque. C'est ainsi que la sage prévoyance de nos ancêtres a préparé, par une sévère critique, le triomphe dont nous venons d'être les témoins.

« Voilà la grande nouvelle que son Émi-

nence venait proclamer hier à Favorney, c'est de sa bouche, et du haut de la chaire de vérité, qu'un immense auditoire a pu l'entendre. Un instant nous nous sommes crus transportés au 27 mai 1608, alors que toutes les paroisses environnantes venaient admirer le prodige. Tout le pays savait que Son Éminence devait prendre la parole et annoncer la décision de Rome; aussi chacun s'empressait d'accourir. Les sept paroisses les plus voisines sont venues en procession, chantant des hymnes et des cantiques, se joindre à la procession générale, composée des habitants de Favorney et des pèlerins éloignés qui arrivaient par centaines. On a suivi dans cette procession l'ordre traditionnel assigné aux paroisses par le décret archiépiscopal de 1682. Monseigneur portait avec le Saint-Sacrement la glorieuse relique de la sainte Hostie, qui est notre plus riche trésor. La musique ouvrait la marche, alternant avec les chants de quatre-vingt-deux prêtres revêtus de leurs insignes sacerdotaux, qui célébraient le Dieu de l'Eucharistie en répétant l'hymne du miracle. Notre petite garnison était sous les armes, le corps municipal, les autorités du canton et nombre de

personnages honorables suivaient le dais. Une pieuse inspiration avait remis les flambeaux de la Confrérie du Saint-Sacrement aux mains de quatre octogénaires qui semblaient oublier le poids des ans devant la gloire nouvelle de la sainte Hostie. Ils étaient là comme un témoignage vivant de la tradition de notre ville, qui a conservé sa précieuse relique en dépit des excès de la Révolution ; ils étaient là comme des liens qui rattachent les souvenirs du passé aux joies du présent, aux espérances de l'avenir.

« La Messe pontificale solennelle a succédé à la procession. Pour la première fois, le sanctuaire de notre église, qui est pourtant si vaste, nous a paru trop étroit. La foule, debout, compacte et silencieuse, contemplant cette pompe religieuse, et les plus indifférents sentaient l'émotion de la foi gagner leur cœur, en entendant chanter par les quatre-vingt-deux prêtres réunis le magnifique Office composé par les bénédictins, monument de la piété antique, où la précision des termes le dispute à la sublimité des pensées. Bien des fois nous avons vu célébrer cette fête ; jamais nous ne l'avons trouvée comprise et appréciée

comme elle a paru l'être aujourd'hui. Chacun semblait heureux, et c'est dans le plus profond silence, avec la plus religieuse attention, que la foule a entendu l'éminent Cardinal rappeler les circonstances principales du prodige et proclamer l'approbation que le Souverain-Pontife faisait des procédures relatives au miracle de 1608 et des fêtes dont il était l'objet. Chacun a compris que la Pentecôte de Faverney, déjà si populaire dans nos contrées, va le devenir encore davantage, aujourd'hui qu'elle est sanctionnée et recommandée par l'autorité la plus haute qui soit au monde (1). »

Le souffle régénérateur qui passe sur la France va, nous l'espérons, pousser de nombreux pèlerins vers le grand sanctuaire eucharistique de la Franche-Comté, et raviver, dans tout l'est de notre France, l'esprit de foi, de prière et de piété.

(1) La plupart de ces détails sont empruntés aux *Annales du Saint-Sacrement*, 1864 et 1869.

XVI.

**L'Hostie miraculeuse des Ulmes-de-Saint-Florent
au diocèse d'Angers.**

Notre-Seigneur accorda une manifestation non moins incontestable au diocèse d'Angers, en l'année 1666. Le 2 juin, samedi de l'Octave de la FÊTE-DIEU, tous les fidèles de la paroisse des Ulmes-de-Saint-Florent étaient rassemblés pour le salut du Saint-Sacrement. Au moment où le curé entonna la strophe du *Pange lingua*, qui commence par ces paroles : *Verbum caro panem verum* (c'est-à-dire le verbe fait chair change, par sa parole, la substance du pain en la substance de sa chair), à la place de la Sainte-Hostie, Notre-Seigneur apparut en sa forme humaine, les cheveux descendant jusque sur les épaules, le visage brillant et d'un port plein de majesté ; il était vêtu de blanc, et ses mains sacrées étaient croisées sur sa poitrine...

Le curé s'en aperçut le premier et invita tous ses paroissiens à venir s'assurer du fait !

« S'il est ici quelque incrédule, qu'il approche ! » Tous les assistants émerveillés virent le miracle et purent contempler pendant un quart d'heure leur divin Maître, qui daignait ainsi les favoriser d'une grâce si extraordinaire.

Puis, un léger nuage vint couvrir la personne du Sauveur et la déroba aux regards;... le nuage lui-même disparut peu à peu, et l'on ne vit plus que la sainte Hostie, comme auparavant.

Ce fait surnaturel parvint bientôt à la connaissance de messire Henri Arnaud, alors Evêque d'Angers, qui se transporta immédiatement sur les lieux, entendit les témoins et constata l'authenticité absolue du miracle. Aussi en fit-il le sujet d'un mandement spécial, pour en faire part à toute la France et à toute l'Eglise.

On voit encore, dans la modeste église des Ulmes, un petit monument destiné à conserver la Sainte-Hostie qui était exposée sur l'autel au moment du miracle; et les fidèles n'ont jamais cessé de l'avoir en grande vénération.

En 1876, M. le Curé des Ulmes avait pu retrouver dans la mémoire des anciens du pays,

et reconstituer, couplet par couplet, vers par vers, un cantique du temps, où se trouvent racontés, en un langage naïf et imagé, tous les détails du miracle.

Ce que le sanctuaire de Faverney est à nos provinces de l'est, le pauvre sanctuaire des Ulmes-de-Saint-Florent, aujourd'hui presque abandonné, ne pourrait-il, ne devrait-il pas l'être pour l'ouest de la France ? Le bon DIEU, qui réservait pour le temps présent ce renouvellement des grâces extraordinaires des pèlerinages, n'a-t-il pas désigné, deux cents ans d'avance, ce sanctuaire eucharistique, comme celui de Paray-le-Monial, et comme d'autres encore, pour devenir, au moment donné, de puissantes sources d'où jailliraient pour ses fidèles les eaux vivantes du salut et de la résurrection nationale ?

Les bons fidèles de l'Anjou l'ont si bien compris qu'un beau et nombreux pèlerinage, répondant à l'appel des Pères du Saint-Sacrement, vient de faire sortir de l'oubli le sanctuaire des Ulmes, et le Souverain-Pontife a daigné accorder pour dix ans, à partir du mois de juillet 1876, la grâce de l'Indulgence plénière à tous les pèlerins qui visiteront l'église des Ulmes-de-Saint-Florent, en remplis-

sant les conditions ordinaires, c'est-à-dire la confession, la communion et la récitation de quelques prières aux intentions du Pape.

XVII

Les saintes Hosties et le Ciboire doré de Pézilla, au diocèse de Perpignan.

Le sud de notre France a eu, lui aussi, et dans des temps plus rapprochés de nous, sa grande et miraculeuse manifestation du mystère de la présence réelle.

C'était pendant la période révolutionnaire, et dans les plus mauvais jours de la Terreur, dont les horribles excès, les tragiques massacres et les profanations sacrilèges ont si fort désolé l'Eglise et épouvanté le monde. Depuis longtemps déjà, l'impiété levait la tête et s'efforçait d'anéantir dans les âmes tout sentiment religieux, en comprimant les sublimes élans de la foi par la suppression du culte, la profanation des temples et la proscription du clergé. La Révolution, enfin, consommait ainsi son œuvre de destruction

et de tyrannie, au nom de la réforme et de la liberté.

Pézilla, paisible paroisse de mille habitants, dans le Roussillon, devait ressentir le contre-coup de la terrible tempête qui agitait la France.

Il y avait un an que l'ère républicaine avait été inaugurée, et le calendrier révolutionnaire substitué au calendrier catholique. La Religion était partout poursuivie dans la personne de ses ministres, entravée dans ses cérémonies; et huit mois s'étaient écoulés depuis que l'antique abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa était tombée sous le marteau des démolisseurs. Elles étaient bien rares, les paroisses qui conservaient encore leurs pasteurs : les lois barbares des 26 mai et 26 août 1792 proscrivaient tout prêtre catholique, sur la simple demande de six dénonciateurs. Aussi, en septembre 1793, voyait-on peu de prêtre sur le territoire de notre pauvre patrie, que la plupart avaient quittée pour aller demander un abri et le pain de l'exil à la générosité des nations étrangères.

Ce n'est pas tout : le 10 septembre 1792, un an avant l'époque à laquelle se rapportent les événements que nous avons à racon-

ter, la Convention, légalisant le vol et encourageant le sacrilège, avait ordonné un inventaire du mobilier des églises, dans le but de s'en emparer. En vertu de ce décret, les vases sacrés, monuments de la piété et de la générosité des fidèles, les croix, les reliquaires, les ornements sacerdotaux, et tout ce qui servait au culte divin ou à la décoration des temples, fut enlevé, brisé, envoyé à la monnaie, ou vendu à l'encan et converti à des usages profanes.

Cependant, les habitants de Pézilla, plus heureux que tant d'autres, avaient eu la consolation d'assister au service divin dans leur église, le dimanche, 15 septembre de l'an 1793 (ou, pour rappeler le style barbare de nos Brutus, le 29 fructidor, an I^{er} de la République). L'église avait célébré la fête de l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge, tandis que les fils de la Révolution avaient, ce même jour, rendu un culte idolâtrique au *marron* (1). On avait même accompli dans

(1) On sait que les noms des Saints étaient remplacés, dans le calendrier républicain, par des noms d'arbres, de fruits, de fleurs ou de légumes. Le 29 fructidor était consacré au fruit du *marronnier*.

l'église, selon l'usage, la procession qui se fait le troisième dimanche de chaque mois. L'abbé JACQUES PÉRONÉ était alors curé de la paroisse de Pézilla.

Le surlendemain, mardi, 17 septembre, le Saint-Sacrifice fut encore offert dans l'église paroissiale ; mais ce fut pour la dernière fois. Le vénérable pasteur fut subitement contraint d'abandonner son troupeau, à la suite d'un redoublement de fureurs populaires, provoquées peut-être par la célébration des odieuses fêtes *sans-culottides*.

Combien de prêtres, à cette époque néfaste, furent forcés de s'arracher au sanctuaire qui avait été le témoin de leur zèle et le foyer de leur piété sacerdotale ! Quelques-uns étaient assez heureux pour pouvoir sauver avec eux, au péril de leur vie, et destiner à la dernière communion des malades les espèces sacrées renfermées dans le Tabernacle et préservées ainsi d'une profanation inévitable. L'histoire ecclésiastique de cette époque a enregistré plusieurs exemples de ce pieux dévouement ; et, dernièrement encore, on découvrait dans les archives de la justice criminelle du département du Doubs, oubliées dans deux dossiers révolutionnaires de l'an 1796 et soi-

gneusement enveloppées depuis plus de soixante ans dans des corporaux saisis comme pièces de conviction, plusieurs hosties très-bien conservées, que les procès-verbaux attestaient avoir été consacrées, d'après les propres déclarations des ecclésiastiques incriminés et poursuivis; et ainsi, les saintes espèces avaient paru, aux yeux d'un tribunal de sang, les preuves de la criminelle fidélité de ces courageux confesseurs (1).

Moins heureux que ces prêtres plus favorisés par le temps ou les circonstances, l'abbé Péronne dut fuir à la hâte, et sans pouvoir songer à autre chose qu'à sa propre conservation. Il se rendit d'abord à saint Féliu-d'Avall, village situé à 4 kilomètres de Pézilla, sur la rive droite de la Tet. C'est là que le lendemain, 18 septembre, le bon curé, s'entretenant avec quelques personnes du malheur des temps, et particulièrement de la

(1) Ces saintes Hosties sont pieusement conservées dans la chapelle de l'archevêché de Besançon. Son Eminence le Cardinal Mathieu, après avoir vérifié, en 1850, leur parfait état de conservation (ainsi qu'il l'a déclaré officiellement) a fait placer dans un vase d'argent les bourses qui les renferment

triste situation de sa chère paroisse : « Ah !
« s'écria-t-il en soupirant, que ne donnerais-
« je pas pour pouvoir revenir à Pézilla, et y
« passer ne fût-ce qu'un quart d'heure!... »
Mais la tempête grondait, et il n'y avait de
salut que dans une fuite précipitée. Le pau-
vre prêtre se réfugia à Gerone, en Espagne,
d'où il ne devait revenir fouler le sol de la
patrie que sept ans après.

Cependant, une jeune fille de Pézilla, ROSA
LLORENS, qui se trouvait à Saint-Féliu, enten-
dit ces paroles, et en fut frappée. Elle n'osa
pas interroger le curé, pour lui demander
l'explication de ce regret, et du but mysté-
rieux de cette visite tant désirée ; mais le ton
de la voix du pasteur et le soupir qu'il avait
laissé échapper la faisant réfléchir, elle n'eut
pas de peine à se convaincre que le regret si
vif exprimé par le curé ne pouvait avoir pour
motif que la crainte d'une profanation.....
Des Hosties consacrées avaient sans doute été
laissées dans le Tabernacle, d'où l'abbé
Pérone n'avait pu les enlever, dans la
précipitation de sa fuite : dès-lors, elle ne
songe plus qu'à sauver le Saint-Sacrement.

Mais il fallait une grande prudence pour
mener à bonne fin une entreprise aussi har-

die, que les lois des suspects et l'impiété féroce des tribunaux révolutionnaires punissaient de mort. Aussi fallut-il attendre patiemment le moment favorable. Heureusement l'église paroissiale de Pézilla demeurait-elle constamment fermée, ce qui contribuait à entretenir les espérances de Rose Llorens. M. Marc Estrade était maire de la commune, lorsque le curé avait été obligé de partir; et d'après sa propre déclaration, depuis le départ du curé jusqu'à la fin de l'administration de M. Marc Estrade, ce dernier avait toujours gardé en son pouvoir les clefs de l'église, et le Tabernacle ne fut point profané. Le 26 décembre suivant, M. Jean Bonafos, un des habitants les plus considérés de la commune, fut nommé maire à sa place, après bien des résistances et deux refus successifs, et, en cette qualité, nanti des clefs de l'église, toujours fermée.

Bientôt le moment parut favorable à Rose Llorens pour exécuter son projet et réaliser ses désirs, auxquels elle croyait pouvoir se persuader que le nouveau maire ne serait point hostile. Elle s'ouvrit donc à lui, et le pria de s'assurer qu'il n'y avait aucune hostie consacrée dans le Tabernacle. M. Jean Bona-

fos y consentit ; et le 7 février 1794 (19 pluviôse an II de la République), il se rendit à l'église, accompagné de Rose Llorens et d'un autre témoin nommé *Pierre Boyer*.

Arrivé à l'autel, M. Bonafos ouvre le Tabernacle, à la sollicitation de Rose Llorens, et y trouve : 1° l'Ostensoir d'argent, avec une grande Hostie dans le croissant, ayant servi à la procession du 15 septembre précédent; 2° le saint Ciboire, renfermant quatre petites Hosties, dont une divisée en deux parcelles. Pour lors, M. Bonafos, prenant respectueusement le saint Ciboire, en versa les quatre Hosties dans un purificateur qui se trouvait là; puis, retirant du Tabernacle le soleil de l'ostensoir, il remit le double trésor entre les mains de la jeune fille. Pourquoi le saint Ciboire et le pied de l'ostensoir, furent-ils laissés dans le Tabernacle? Sans doute pour détourner les soupçons et dissimuler l'action qui venait de s'accomplir. Du reste, M. Bonafos ne pouvait pousser plus loin le dévouement, sans que sa témérité compromît en même temps et sa vie et le succès de l'acte courageux auquel il avait consenti à prêter son concours; car, s'il s'estima heureux de pouvoir enlever le soleil de l'ostensoir, ce fut

après s'être assuré qu'on avait oublié de comprendre cet objet dans l'état dressé lors de l'inventaire du mobilier de l'église.

Quoi qu'il en soit, M. Bonafos ayant manifesté l'intention et exprimé le désir *d'avoir sa part du Bon Dieu* (sentiment noble et courageux en ces temps d'impiété !), Rose Llorens emporta chez elle le purificateur contenant les quatre petites Hosties, après avoir transporté l'Ostensoir avec la grande Hostie dans la maison d'habitation de M. Bonafos.

Celui-ci enferma l'Ostensoir dans un coffre de bois, qu'il ferma à clef et qui ne fut plus ouvert jusqu'en 1800, c'est-à-dire l'espace de six ans. Pendant ce temps, M. Bonafos et sa famille (comme il le déclara lui-même dans sa déposition) adoraient souvent le Dieu de l'Eucharistie auprès du coffre mystérieux. Bien plus, cette pieuse famille, désirant faire rendre à cette Hostie abandonnée, le culte qui lui était dû, et glorifier le Très-Saint Sacrement, fit célébrer le Saint-Sacrifice, à cette intention, durant la période révolutionnaire, par l'abbé Pérone lui-même, qui se trouvait alors non loin de là, à Gerone. Le coffre, qui, toujours fermé à clef, subit quelques déplacements nécessités par la crainte de visites de

niciliaires, ne fut ouvert qu'en 1800 par le curé, comme on le verra ci-après.

Quant aux quatre petites Hosties, remises d'abord par Rose Llorens à sa mère Anne-Marie Llorens, née Esteva, elles ne tardèrent pas à être déposées, avec le purificateur qui les renfermait, par les soins pieux d'une Religieuse de Saint-Sauveur, nommée Joséphine de Romanya, dans un vase ou compotier de cristal, offert, à ce qu'il paraît, par la famille Llorens. Ce vase était en cristal ordinaire, uni et transparent, sans aucune dorure, ainsi que cela demeure parfaitement établi par la déposition de la Religieuse et de plusieurs autres personnes très-dignes de foi.

La sœur Joséphine enveloppa ensuite le vase lui-même dans un petit sac de soie rouge brodé, qui recouvre encore aujourd'hui le merveilleux vase de cristal, déposé dans le Tabernacle.

Après cela, les saintes Hosties, ainsi protégées par ce Ciboire et ce voile improvisés, furent respectueusement placées dans une armoire pratiquée dans le mur, et qui n'était discrètement ouverte que lorsque la famille désirait offrir ses adorations à la divine Eucharistie. Quelques personnes pieuses, qui

avaient pu se soustraire à la cruele loi de l'émigration, furent mises dans le secret et accueillies dans la maison Llorens, pour y présenter leurs adorations à la Victime sainte.

Là on récitait des prières en commun ; et le plus souvent, on faisait brûler dans l'armoire même une veilleuse qui a laissé la trace de sa fumée à la partie supérieure du placard ; enfin, on s'animait à la force et à la patience, dans ces temps malheureux, en méditant sur les souffrances de JÉSUS-CHRIST et son amour envers les hommes. Ce n'était pas tout encore : lorsque le temps de la Passion était venu (et plus particulièrement le jeudi et le vendredi de la Semaine-Sainte), on ornait le reposoir ; chacun des privilégiés voulait contribuer à sa brillante illumination ; et puis, on faisait dans la maison (les portes et fenêtres fermées) une sorte de procession pour honorer la sainte Eucharistie et demander des jours meilleurs...

Le Ciboire de cristal renfermant les quatre petites Hosties ne fut tiré de cette armoire, de 1794 à 1800, que dans de rares circonstances, par la dame Anne-Marie Llorens, informée qu'on allait faire des perquisitions dans toute sa maison, et craignant la profanation des

saintes Hosties. Deux fois elle confia ce précieux dépôt à la veuve *Anne Duchamp*, sage-femme, qui le conserva pieusement, en tout pendant environ un mois; après quoi celle-ci l'avait toujours remis entre les mains d'Anne-Marie Llorens, dès que cette dernière croyait tout danger disparu. — Une autre fois, Anne-Marie Llorens, se voyant subitement menacée d'une visite domiciliaire, n'eut que le temps de cacher les saintes Hosties dans un sac de farine, d'où elles purent être retirées quelques heures après. Sauf ces trois circonstances, il n'y eut, pendant cet espace de six années, aucun autre déplacement.

Lorsque la paix fut rendue à l'Eglise, et que les prêtres exilés purent rentrer en France, l'abbé Honoré Siuroles, vicaire de Pézilla, revint à son poste quelques jours avant son vénérable curé. Ce fut donc lui qui, le 5 décembre 1800 (13 frimaire, an VIII), s'étant transporté dans la maison de la dame Llorens, retira les saintes Hosties de l'armoire qui les renfermait; et, sans les ôter du vase de cristal dans lequel elles avaient été déposées précédemment, les transféra dans l'église paroissiale, où il les enferma dans le Tabernacle de l'autel.

A cette occasion, Rose Llorens et ses sœurs remarquèrent avec quelque surprise la teinte brillante et dorée que présentait le vase de cristal, lorsqu'il fut emporté par l'abbé Siuroles.

Quant à la grande Hostie et à l'Ostensoir qui la renfermait, voici ce qui se passa. Le 9 décembre 1800 (17 frimaire, an VIII), trois jours après l'arrivée de l'abbé Pérone au milieu de ses chers paroissiens, ce digne curé, sur l'invitation de M. Jean Bonafos, se rendit chez ce dernier, accompagné de M. Marc Estrade, qui se retrouvait à la tête de la municipalité de la commune. M. Bonafos lui ayant indiqué un coffre de bois fermé à clef, caché sous un plancher de la maison, l'abbé Pérone l'ouvrit en tira l'Ostensoir d'argent avec la grande Hostie toujours placée dans le croissant, et le transporta, au milieu de l'émotion générale, dans l'église paroissiale, dans le Tabernacle où, depuis quatre jours, les petites Hosties avaient été réintégrées par le vicaire, avec le Ciboire de cristal merveilleusement doré.

Le 2 août 1801 (14 thermidor, an IX), en présence de MM. Marc Estrade, maire; Ferriol et Talayrach, membres de la fabrique, Blaise

Estrade, Siuroles, Boyer, Fabresse, Pujol, Jean Bonafos, Anne-Marie et Rose Llorens, etc..., M. le curé ôta les petites Hosties vase de cristal, et les plaça, ainsi que la grande Hostie de l'ancien Ostensor, dans un petit Ostensor d'argent nouvellement acheté, qui fut laissé dans le Tabernacle de l'autel principal, où il a été conservé pendant longtemps.

Le vase de cristal dans lequel les petites Hosties ont été renfermées depuis 1794, jusqu'au 2 août 1801, c'est-à-dire l'espace de sept ans environ, était, nous l'avons vu, en cristal uni et transparent, sans ornement ni dorure, lorsque les petites Hosties y furent déposées : ce fait est attesté par les témoignages les plus respectables, et notamment par la déclaration de la Sœur Joséphine de Romanya, qui avait elle-même placé dans le vase le purificateur enveloppant les quatre petites Hosties.

Or, lorsque, le 5 décembre 1800, ce vase fut transféré de la maison Llorens à l'église, il se trouvait doré en partie, et cette dorure s'étendit graduellement encore depuis cette époque jusqu'au 2 août de l'année suivante. Cette dernière circonstance s'appuie sur une

tradition constante et universelle à Pézilla. Ce qui est certain, c'est que, depuis le moment où le vase a été vide, la dorure a cessé de s'étendre, de sorte que les seules parties qui sont restées dorées depuis lors, sont le fond et les parois du vase, plus une bande circulaire dans la partie inférieure du couvercle également en cristal (c'est le rebord intérieur qui entre dans le vase); en d'autres termes, tout ce qui avait été plus ou moins touché par le purificateur servant à envelopper les saintes Hosties.

Ce qui, plus que toute autre chose, excite l'admiration, c'est le caractère de cette dorure, qui échappe à l'observation la plus attentive et la plus minutieuse, et dont l'exécution défierait certainement l'artiste le plus habile. En effet, considérez, touchez, grattez le cristal du vase à sa surface intérieure; vous n'y voyez rien, vous n'y sentez rien en dehors du cristal. Opérez de même avec toute l'attention possible sur la surface extérieure, vous n'y sentez pas plus de dorure qu'à l'intérieur. La dorure, produite par des paillettes qu'on dirait introduites dans l'épaisseur même du cristal, forme des parties plus brillantes, d'autres plus pâles. C'est ce que des milliers de

visiteurs ont constaté de leurs propres yeux, et ce qu'on peut constater encore chaque jour.

Le vase de cristal a douze centimètres environ de diamètre, sur sept de hauteur. Il demeure toujours déposé dans le Tabernacle du maître-autel, enveloppé dans le sac de soie rouge, dont nous avons parlé. On y conserve le purificateur, tel qu'il était en 1800.

Ce qui n'est pas moins miraculeux, c'est la conservation parfaite et l'incorruptibilité des espèces sacrées, qui n'ont subi aucune altération de 1794 à 1800, et de cette dernière époque jusqu'à nos jours.

Ce fait est contraire aux lois les plus certaines de l'ordre naturel, la présence réelle de Notre-Seigneur sous les espèces sacramentelles laissant pleinement subsister leurs propriétés naturelles. L'expérience démontre tous les jours qu'il suffit d'un laps de temps peu considérable pour que les saintes espèces s'altèrent essentiellement, et c'est pour cela que l'Eglise ordonne à ses prêtres, de la manière la plus expresse de ne jamais conserver plus d'une semaine, ou deux tout au plus, les Hosties consacrées. Or, les saintes Hosties

de Pézilla subsistent, merveilleusement conservées depuis plus de quatre-vingts ans.

L'autorité ecclésiastique a fait, au sujet de ce beau miracle eucharistique, plusieurs enquêtes officielles, qui ont toutes abouti à ce même résultat : certitude absolue de l'identité des Hosties actuellement existantes avec celles que la piété de Rose Llorens a sauvées de la profanation, le 7 février 1794; certitude absolue de l'entière et parfaite conservation de ces mêmes Hosties; certitude absolue du caractère surnaturel de cette conservation, sans la moindre altération des espèces sacramentelles; enfin, certitude absolue du caractère miraculeux de la dorure du vase de cristal qui a renfermé les saintes Hosties pendant six ans.

La première enquête épiscopale eut lieu en 1804, le 7 août, en présence de Mgr de Laporte, qui entendit de nouveau et consigna les dépositions de tous les témoins oculaires, en particulier du curé Pérone, et du maire M. Marc Estrade. L'Evêque scella de son sceau l'Ostensoir d'argent dans lequel le digne curé avait déposé les saintes Hosties en 1801.

Son successeur, Mgr de Saunhac-Belcastel vint à plusieurs reprises à Pézilla pour y vé-

nérer et y adorer les Hosties miraculeuses. En 1848, peu après la révolution de février, il envoya son vicaire-général, M. d'Aldéguier, inaugurer solennellement à Pézilla « la fête des saintes Hosties. » Après une nouvelle enquête très-minutieuse, le vicaire-général, en présence de toute la population assemblée dans l'église un dimanche de carême, rompit le sceau apposé en 1804, quarante-quatre ans auparavant, examina les Hosties miraculeuses, constata de nouveau leur admirable intégrité, et les renferma dans cinq croissants de vermeil, où on les vénère encore aujourd'hui. Puis, les saintes Hosties furent exposées à l'adoration des fidèles dans un grand Ostensor nouvellement acquis par la fabrique.

L'année suivante, l'autorité ecclésiastique fixa la fête des saintes Hosties au dimanche de *Quasimodo*, huit jours après Pâques. C'était le 15 avril, et pour la première fois on fit avec les saintes Hosties la grande procession solennelle qui, depuis, a lieu chaque année au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Depuis peu, l'ostensoir des saintes Hosties a été enrichi de pierres précieuses et surmonté d'une belle croix d'or.

Un pieux pèlerin qui assistait à cette procession en 1875 admirait le recueillement et l'attitude de toute la population accourue pour prendre part à la fête, ainsi que les cinq beaux reposoirs qu'on avait élevés pour honorer d'une manière plus particulière les cinq Hosties du miracle.

Espérons de la bonté de DIEU que tant de prières, tant de pèlerinages, tant de saintes œuvres obtiendront miséricorde à notre pauvre France, et avec la bénédiction du Pape et de nos Evêques, sous l'impulsion du zèle admirable de ces prêtres zélés, de ces âmes de foi qui transportent les montagnes, secouons notre indifférence, levons-nous et allons adorer, prier et bénir JÉSUS-CHRIST là où, pour notre amour, il a daigné se manifester miraculeusement dans le très-saint et très-adorable Sacrement de l'autel.

XVIII

**Appel à toutes les Confréries
du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur
et de la très-sainte Vierge.**

Appel spécial aux hommes et aux jeunes gens.

Ceux qui ont le plus péché doivent réparer davantage. Or, ce sont les hommes qui, depuis un siècle, ont fait tout le mal; ce sont eux, presque eux seuls, qui ont perdu la France; si notre pauvre patrie est encore chrétienne, c'est aux femmes que nous le devons, on peut l'affirmer sans paradoxe. Ce rôle sauveur de la femme en France a été tout spécialement voué au culte et à l'amour de la Vierge MARIE, Mère de DIEU. Qui ne connaît le vieil adage « *regnum Galliarum, regnum MARIE*; le royaume de France, c'est le royaume de MARIE? »

C'est donc principalement aux hommes qu'incombe le grand et noble devoir de la réparation publique, et comme parmi eux l'élite se trouve déjà rangé sous les différentes bannières de nos mille Confréries et

Associations pieuses, c'est à cette élite que nous demandons plus particulièrement de prendre part aux pèlerinages qui vont publiquement crier miséricorde.

Que les hommes reprennent enfin leur place, qui est la première. Assez longtemps les femmes ont dû marcher devant eux, pour leur apprendre à braver la peur quand il s'agit de faire son devoir. Assez longtemps les femmes ont été hommes; et les hommes, femmes et femmelettes.

Que les femmes cependant ne s'imaginent pas n'avoir rien à expier. Non-seulement dans le grand monde, mais à presque tous les degrés de l'échelle sociale, leurs folies de toilette, de luxe et de vanité ont été un vrai scandale où bien des âmes ont fait naufrage. En France surtout, et depuis vingt ans, ce péché public féminin a dépassé toute mesure. Les nudités dans les bals, l'indécence des danses, les plaisirs les plus mondains prolongés sans la moindre vergogne jusqu'à la Semaine-Sainte, et cela par des femmes pratiquantes; la passion des spectacles, et Dieu sait de quels spectacles! ne sont-ce point là autant de scandales publics, dont les femmes chrétiennes doivent assumer l'ex-

piation ? Que les « enfants de Marie » demandent donc pardon pour les enfants du siècle, sans s'oublier elles-mêmes.

Et puis, qui ne sait le rôle infernal des mauvaises femmes qui corrompent, sinon la foi, du moins les mœurs de nos jeunes générations ? Pour celles-là, ne faut-il pas que les femmes chrétiennes pleurent et prient ?

Et les milliers de malheureuses que les sociétés secrètes englobent dans leurs affreuses pratiques ! Des révélations épouvantables ont été faites à diverses reprises depuis quelques années, nous montrant le caractère satanique de l'initiation des femmes dans la franc-maçonnerie. Sur plusieurs points de l'ouest et du midi de la France (tout porte à croire qu'il en est de même dans le reste de nos provinces), cette initiation se résume en une seule pratique : aller à la sainte Table, recevoir la Communion, conserver la sainte Hostie, et l'apporter à la Loge. Il y a des villes où ces sacrilèges se passent sur une grande échelle : on m'a cité le fait d'une servante qui, revenue au bon Dieu, avait apporté au prêtre à qui elle s'était adressée, un linge qui contenait deux poignées au moins d'Hosties violées dans les arrière-

loges, et dont elle avait trouvé moyen de se saisir !

Donc, hommes et femmes, que tous s'unissent pour demander publiquement pardon, soit à Paray-le-Monial, soit dans les sanctuaires de la Sainte-Vierge, soit dans les sanctuaires eucharistiques dont nous parlons plus spécialement ici.

Que les jeunes gens et les enfants ne se croient pas dispensés de ce grand devoir : eux aussi, ils ont à expier les scandales d'une portion, trop considérable, hélas ! de la jeunesse française. Depuis l'humble école primaire jusqu'au lycée, jusqu'à l'école de droit, de médecine, etc., que de péchés, que d'immoralités, que de blasphèmes, que d'horreurs de tout genre !

Il est inutile d'ajouter ici que nos pèlerinages n'auront en aucun sens le moindre caractère politique : nous le répétons, ce sont de grandes processions, et rien de plus.

XIX

**Un mot à l'adresse de ceux
qui ne peuvent prendre part aux pèlerinages**

Quantité de personnes voudraient prendre part aux pèlerinages, et ne le peuvent pas. Mais ce qu'elles peuvent, ce qu'elles pourront toujours, c'est entrer dans l'esprit de nos pèlerinages ; esprit de foi vive, esprit d'adoration réparatrice, esprit de piété et de prières ; cela, tout vrai chrétien peut le faire, et plus que jamais aujourd'hui, tout vrai chrétien *doit* le faire. N'est-ce pas, en effet, pour tous et pour chacun, un devoir de premier ordre que de contribuer à éteindre l'incendie révolutionnaire allumé par l'athéisme et par l'impiété ? et dont partout, on peut l'affirmer, le Saint-Sacrement a été la victime de prédilection ? Quel est celui d'entre nous qui, en dehors même de cette nécessité d'expiation publique et nationale, quel est celui qui n'a rien à se reprocher à l'égard de l'adorable Eucharistie ? Que de négligences, que d'irrévérences, et parfois même que d'outrages proprement dits ! Donc, que tous en-

trent dans l'esprit de réparation, et s'efforcent par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, de réparer, d'expier, de rendre à JÉSUS-CHRIST, présent au Tabernacle, les hommages qui lui sont dus.

Et que faire pour cela? Le voici, et c'est très-simple.

D'abord, sanctifions avec une foi profonde, avec une piété, une religion sincères la grande fête du Saint-Sacrement, si populaire sous le nom de Fête-DIEU. Faisons-nous tous un devoir de suivre religieusement la procession du Saint-Sacrement: c'est pour ainsi dire le seul hommage public et extérieur que Notre-Seigneur reçoive encore de notre pauvre société déchristianisée. Quelle éloquente prédication, quel spectacle magnifique, que toute une population, hommes, femmes, enfants, accompagnant à travers les rues et les places publiques son DIEU et son Roi! Il y a de quoi toucher les cœurs les plus endurcis. Mais pour cela, il faut suivre le Saint-Sacrement avec foi et religion, et non point par manière d'acquit. La procession de la Fête-DIEU est le pèlerinage eucharistique universel.

Faisons-nous un devoir de contribuer à

l'ornementation des repositoires. Dans les pays de foi, les repositoires de la Fête-Dieu sont splendides. Qu'ils le soient partout, grâce à la piété des vrais fidèles ; rien ne sera plus capable de ramener l'esprit religieux et de combattre l'indifférence.

Faisons-nous un devoir, pendant toute l'octave de la Fête-Dieu, d'aller chaque jour adorer le Saint-Sacrement exposé sur l'autel, en particulier à la Messe et au Salut. Et là, en présence du Seigneur, tenons-nous avec grand respect ; faisons toujours, ainsi que l'Eglise l'ordonne, la gémulation en entrant et en sortant ; évitons toute irrévérence, toute parole inutile ; en un mot, prions et adorons tout de bon.

Faisons-nous un devoir, durant ces saints jours, tout spécialement consacrés par l'Eglise à la divine Eucharistie, de demander pardon, et pour nos propres péchés et pour les péchés de notre pauvre patrie. Nous pourrions très-utilement réciter à cet effet, en union avec nos frères des pèlerinages, le *Miserere*, le cantique d'expiation et l'*Amende honorable* au Sacré-Cœur de Jésus dans le Saint-Sacrement.

Faisons-nous un devoir de célébrer avec non moins de foi et de zèle ces autres belles

fêtes eucharistiques, établies maintenant dans toute la France et connues sous le nom d'*Adorations perpétuelles*. C'est là, on peut bien le dire, un pèlerinage perpétuel au Saint-Sacrement, institué providentiellement par la piété de nos Evêques pour appeler tour à tour aux pieds de JÉSUS-CHRIST toutes les villes, tous les villages de leurs diocèses. Oh ! quelle sainte pensée ! et comme il faut y répondre ! Que les fidèles rivalisent de zèle avec leurs prêtres ; et qu'un cri non interrompu d'adoration, de repentir et d'amour monte ainsi vers le ciel de tous les points de la France, comme un nuage d'encens qui s'échapperait jour et nuit d'autant de magnifiques encensoirs d'or.

Enfin, ne l'oublions pas, le grand moyen, le moyen le plus efficace et à la fois le plus suave de rendre hommage à JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement, de l'adorer dignement, d'expier parfaitement et pour nous-mêmes et pour les autres, c'est la sainte Communion. Tant qu'il n'est pas entré dans notre cœur par la Communion, Notre-Seigneur n'a point accompli sa grande œuvre eucharistique. Oui, certes, il veut que nous l'adorions ; oui, il veut que nous assistions pieusement à son

divin Sacrifice; oui, il veut que, pour son amour et en son honneur, nous fassions et de pieux pèlerinages et de belles processions, et de splendides repositoires et de belles *Adorations*; mais tout cela ne lui suffit point : ce qu'il veut surtout, c'est que tous et chacun nous le recevions le plus saintement et le plus souvent possible dans le vivant sanctuaire de notre cœur. Ah ! voilà où vise son amour ! Voilà l'objet final de son grand Sacrement : il veut reposer en nous ; il veut demeurer et vivre en nous par la Communion et par la grâce de la Communion.

Communions donc le plus et le mieux possible, surtout pendant nos pèlerinages ; et, rentrés chez nous, conservons de ces saintes processions nationales un amour de plus en plus pratique, de plus en plus généreux envers le Saint-Sacrement, qui est le vrai Corps de DIEU, envers la Sainte-Vierge MARIE, qui est la vraie Mère de DIEU, envers le Souverain-Pontife qui est le vrai Vicaire de DIEU.

Loué et adoré soit JÉSUS au Saint-Sacrement de l'autel !

Loué, adoré et mille fois béni soit, au Sacrement de l'autel, le Sacré-Cœur de JÉSUS, notre Seigneur, notre Sauveur et notre DIEU !

AMENDE HONORABLE AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

dans le très-saint Sacrement.

Seigneur Jésus, vrai Dieu vivant, notre Sauveur et notre Maître, nous adorons votre SACRÉ-CŒUR sous les voiles du Saint-Sacrement.

Nous l'adorons au nom de la France entière, et nous venons lui demander pardon pour les innombrables péchés, pour les scandales publics, pour les sacrilèges, pour les blasphèmes de notre pauvre France égarée.

Dans l'Eucharistie, nous adorons votre divin Cœur au nom de tous les Anges et de tous les hommes, au nom de toutes les créatures, et tout spécialement au nom et à la place de ceux qui refusent de l'adorer : les démons, les blasphémateurs, les impies, les hérétiques, les indifférents et tous les pécheurs. En notre nom et au nom de toutes vos créatures, nous aimons de toutes les forces de notre cœur ce très-divin, très-bon et très-adorable Cœur, comme le vivant foyer de l'éternel amour, et comme la source divine, intarissable de la miséricorde, de la tendresse et de la bonté de Dieu. Nous l'aimons, nous voulons l'aimer au nom de tous ceux qui ont le malheur de ne le point aimer.

O SACRÉ-CŒUR de JÉSUS-CHRIST, présent et vivant sous les voiles de l'Eucharistie, en notre nom et au nom de la France entière, nous vous demandons humblement pardon des ingratitude sans nombre dont le monde ne cesse de payer votre prodigieux amour.

En particulier, nous vous demandons pardon de toutes les profanations publiques ou secrètes,

de tous les sacrilèges, de toutes les Messes et Communions indignes, de tous les blasphèmes, de toutes les irrévérences, de toutes les négligences, de toutes les sédeurs dont votre adorable Sacrement et votre Cœur divin ont été l'objet, depuis le crime de Judas jusqu'à ce jour; et d'avance, nous vous faisons amende honorable pour tous les outrages de même nature qui désoleront votre amour jusqu'à l'Antechrist, jusqu'à la fin des temps.

Daignez nous faire miséricorde, ô Jésus très-doux et très-clément! Daignez faire miséricorde à la France. Nous vous le demandons au nom du très-saint et immaculé Cœur de votre Bienheureuse Mère, à qui votre amour filial n'a jamais rien refusé. — Ainsi soit-il!

CANTIQUE DU SACRÉ-CŒUR

ET DU SAINT-SACREMENT

1. Pitié, mon Dieu! c'est pour notre patrie
Que nous prions au pied de cet autel.
Les bras liés et la face meurtrie,
Elle a porté ses regards vers le ciel.

Refrain :

DIEU de clémence,
O DIEU vainqueur,
Sauvez Rome et la France
Par votre Sacré-Cœur.

2. Pitié, mon Dieu! Sur un nouveau Calvaire
Gémit le Chef de votre Eglise en pleurs;
Clorifiez le successeur de Pierre
Par un triomphe égal à ses douleurs.

3. Pitié, mon DIEU! la Vierge immaculée
N'a pas en vain fait entendre sa voix.
Sur notre terre ingrate et désolée
Les fleurs du ciel croîtront comme autrefois.
4. Pitié, mon DIEU! pour tant d'hommes fragiles
Vous outrageant sans savoir ce qu'ils font;
Faites renaitre, en traits indélébiles,
Le sceau du Christ, imprimé sur leur front!
5. Pitié, mon DIEU! votre Cœur adorable
A nos soupirs ne sera pas fermé;
Il nous convie au mystère ineffable
Qui ravissait l'Apôtre bien-aimé.
6. Pitié, mon DIEU! que la source de vie
Auprès de nous ne coule pas en vain,
Mais qu'en ces lieux Marguerite-Marie
Nous associe à son tourment divin.
7. Pitié, mon DIEU! quand, à votre servante,
De votre Cœur vous dévoiliez l'amour,
Vous avez vu la France pénitente
A ce trésor venant puiser un jour.
8. Pitié, mon DIEU! trop faibles sont nos ames
Pour désarmer votre juste courroux;
Embrasez-les de généreuses flammes
Et rendez-les moins indignes de vous.
9. Pitié, mon DIEU! Si votre main châtie
Un peuple ingrat qui semble la braver,
Elle commande à la mort, à la vie.
Par un miracle elle peut nous sauver!
(*Echo de Fourvières.*)
10. Pitié, mon DIEU! que votre Eucharistie
Touche les cœurs de vos enfants perdus.
Ah! détournez par la très-sainte Hostie
Les coups vengeurs sur nos fronts suspendus.
11. Pitié pour ceux qui, d'une bouche impie
Reçoivent DIEU, le démon dans le cœur,
Et, profanant le sacrement de vie,
Par un baiser trahissent leur Sauveur!

12. Pitié pour ceux qui, dans le sanctuaire,
Vous laissent seul, sans honneurs, sans amour;
Hôte divin, prisonnier volontaire
Qui, des ingrats, attendez le retour!
13. Pitié, mon DIEU! par votre Sacrifice
Qui, d'âge en âge, en tous lieux répété,
Eteint vos feux, ô divine Justice,
Dans l'océan de votre charité.
-

AMENDE HONORABLE DE LA FRANCE AU TRÈS-SAINT SACREMENT

Refrain :

DIEU de clémence,
O Rédempteur!

Sauvez Rome et la France
Par votre amour vainqueur! } *bis.*

1. A votre loi la France un jour rebelle
Connut, hélas! Seigneur, votre abandon.
Partout son crime a déposé contre elle;
Mais sa voix prie et son cœur dit : Pardon!
2. Pardon, Seigneur, ô Juge redoutable!
A vos genoux se courbe notre front.
Ces murs empreints d'une gloire adorable,
Pour vous fléchir, ces murs mêmes criront.
3. Pardon, Seigneur! l'homme, cendre vivante,
Osa nier votre divinité.
Le monde entier, tressaillant d'épouvante,
Fut le témoin de son iniquité.
4. Pardon, Seigneur! la vertu flagellée,
Jusqu'à la mort dévorant ses affronts;
L'Eglise en deuil, la croix aux pieds foulée,
Sont les malheurs qui pèsent sur nos fronts.

5. Pardon, Seigneur! l'ingrate créature
Maudit l'Amour qui s'immole au saint lieu.
Son cœur penché vers quelque idole impure
Donne à Satan ce qu'il refuse à Dieu!
6. Pardon, Seigneur! ces crimes sont les nôtres
Nos cœurs glacés ont fait votre tourment.
Devant la haine, infidèles apôtres,
Nous vous avons délaissé lâchement.
7. Pardon, Seigneur! pour la France infidèle.
Cœur adorable, à nos vœux ouvrez-vous!
O Dieu fait chair, votre main paternelle
Ne peut frapper un peuple à vos genoux.
8. Salut à toi, Pain vivant, blanche Hostie,
Trône où Jésus nous attend nuit et jour!
A ton doux culte, ô sainte Eucharistie,
Nous consacrons notre cœur sans retour.
9. Nous le jurons, à la sainte Justice
Nous immolons tous profanes liens.
Nous le jurons, l'esprit de sacrifice
Fera de nous des chevaliers chrétiens.
10. Nous le jurons, nous combattons la haine,
Nul bien trompeur ne saura nous charmer.
Doux prisonnier qu'ici l'amour enchaîne,
Nous unirons nos cœurs pour vous aimer.
11. Nous le jurons, au nom de la patrie,
A vos genoux sa force renaitra.
Nous lui rendrons sa croyance chérie :
Nous le jurons, oui, la France vivra!
12. Bientôt, Seigneur, bientôt toute la terre
Répétera nos supplications.
Sèche tes pleurs, sainte Eglise, ô ma Mère :
Le Christ sera le Roi des nations.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
I. La France et le Saint-Sacrement.	3
II. Comment nos belles traditions eucharistiques ont été altérées	5
III. Comment nous pouvons et devons ressusciter nos saintes traditions, au moyen des pèleri- nages.....	8
IV. Admirable caractère de nos pèlerinages.....	10
V. Le Sacré-Cœur dans le Saint-Sacrement.....	15
VI. Les sanctuaires eucharistiques, objet princi- pal de nos pèlerinages réparateurs.....	17
VII. Le miracle de Bourges.....	20
VIII. Le Saint-Sacrement de miracle, à Douai	26
IX. L'Hostie miraculeuse de Saint-Gervais, à Paris	34
X. Le célèbre miracle des Billettes, également à Paris	37
XI. Le miracle du Sang eucharistique, en Bour- gogne	44
XII. Le grand miracle d'Avignon, à la Chapelle des Pénitents-Gris.....	56
XIII. La Chapelle des Saintes-Hosties, à Marseille- le-Petit, diocèse de Beauvais	65

	Pages.
XIV. Le miracle du Corps de DIEU, depuis le 3 novembre 1565 jusqu'au 8 février 1566, à Laon, diocèse de Soissons	73
XV. L'Ostensoir et les saintes Hosties de Faverney, en Franche-Comté.....	87
XVI. L'Hostie miraculeuse des Ulmes-de-Saint-Florent, diocèse d'Angers.....	103
XVII. Les saintes Hosties et le Ciboire doré de Pézilla, au diocèse de Perpignan.....	106
XVIII. Appel à toutes les Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de la très-sainte Vierge. Appel spécial aux hommes et aux jeunes gens	121
XIX. Un mot à l'adresse de ceux qui ne peuvent prendre part aux pèlerinages.....	124
Amende honorable au Sacré-Cœur de JÉSUS dans le très-saint Sacrement	131
Cantique du Sacré-Cœur et du Saint-Sacrement.....	135
Amende honorable de la France au très-saint Sacrement	137